

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2211 - 17 décembre 2010 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Enseignement, santé, routes...

**Politique
d'austérité :
services
publics
dégradés**



notre-planet.info

SMIC

De plus
en plus
mini

p. 2

Éducation

De moins
en moins
égalitaire

p. 6

Grèce, Espagne...

p. 8

**Travailleurs en lutte
pour ne pas payer la crise**

M 06189 - 2211 - F: 1,00 €



SOMMAIRE

Leur société

- p. 4 ■ RSA-jeunes : la mesure bidon de Sarkozy
 - Rafale de déboires
 - Augmentation des assurances
- p. 5 ■ Les propos de Marine Le Pen
 - Hortefeux, Mercier, Fillon, attelage branlant
 - L'assassinat de Ben Barka : l'appareil d'État fait obstacle à l'enquête
- p. 7 ■ Parti Socialiste
 - Suppression de la taxe professionnelle
 - Évasion fiscale
- p. 16 ■ Depuis janvier, 340 morts dans la rue

Dans l'enseignement

- p. 6 ■ Une éducation de plus en plus inégalitaire
 - Rythmes scolaires
 - Enseignants et parents en colère

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Grèce : manifestation contre l'austérité
 - Espagne : après la grève des contrôleurs aériens
 - Grande-Bretagne : le mouvement des jeunes continue
 - Allemagne : une attaque contre les travailleurs
- p. 10 ■ Bangladesh : la police tire sur les ouvriers

Dans les entreprises

- p. 10 ■ La grève dans la distribution de la presse
- p. 11 ■ Airbus - Toulouse
 - PSA - Aulnay-sous-Bois
- p. 12 ■ Renault Technocentre - Guyancourt
 - Ateliers Air France
 - Renault - Flins
- p. 13 ■ JDM - Avriillé
 - ArcelorMittal
- p. 14 ■ Visteon - Carvin
 - Arc International
 - Avenance Bordeaux
- p. 15 ■ Valtimet - Les Laumes-Alésia
 - Sagemcom - Dinan
 - Veninov - Vénissieux
- p. 16 ■ Travail saisonnier et surexploitation
 - Établissement français du sang
 - Affaire Mediator

• Smic et bas salaires

Le gouvernement renonce à respecter sa loi

Dans de nombreuses entreprises, les revalorisations du smic ne sont pas répercutées dans la grille salariale : en 2005, le bas de l'échelle salariale était inférieur au smic dans plus de la moitié des branches professionnelles.

Les entreprises concernées ne tombent pas sous le coup de la loi, simplement parce que, compte tenu des primes diverses, le salaire effectivement versé peut atteindre néanmoins le smic, calculé

suivant les cas à l'heure, à la semaine ou au mois. Mais le résultat est qu'une grande partie des salaires est ainsi « écrasée » au niveau du minimum légal.

Constatant le problème et prétendant agir pour augmenter le pouvoir d'achat, le gouvernement a fait voter fin 2008 une loi menaçant de sanctions les entreprises concernées. Il ne prévoyait pas d'appliquer lesdites sanctions immédiatement mais... à l'horizon du

1^{er} janvier 2011. Et la menace était tout au plus de diminuer – un peu (10 %) – les allègements et exonérations de cotisations patronales appliqués chaque mois pour les bas salaires.

Eh bien c'était encore trop. Le ministère du Travail vient d'annoncer qu'il n'y aura pas de sanctions au 1^{er} janvier 2011. Il repousse leur éventualité aux calendes du... 1^{er} janvier 2013 ! Pourquoi ? Parce qu'il n'y aurait plus « que 12 %

des entreprises » n'ayant pas répercuté la revalorisation du smic dans leur grille de salaires. Et donc de se féliciter de « l'amélioration de la situation » depuis 2005. Quant à la situation des 1,5 million de travailleurs de la restauration rapide, de l'alimentation, de la distribution et autres commerces de détail, réduits à des salaires de survie, il n'y a qu'un gros coup de colère qui pourra l'améliorer.

Sophie GARGAN

France : 3,4 millions de salariés smicards

Pour le 1^{er} janvier 2011, généreusement, le gouvernement relève le salaire minimum de 17 euros... par mois !

Cela concerne 2,3 millions de salariés travaillant à temps complet, soit 1 073 euros net mensuels. Mais un tiers des smicards, 1,1 million donc, ne sont qu'à temps partiel, souvent imposé. Avec 20 ou 30 heures par semaine payés 7,3 euros net de l'heure, ils ne touchent

que 600 ou 800 euros de paye mensuelle. Et ces chiffres ne tiennent pas compte des apprentis, des domestiques et des ouvriers agricoles.

70 % des smicards sont des smicardes, et nombre d'entre elles restent bloquées au smic toute leur vie professionnelle. C'est par exemple un blocage généralisé pour les caissières dans la grande distribution.

30 % des travailleurs,

dans les petites entreprises de moins de dix salariés, sont payés au minimum légal. Trois secteurs concentrent ces travailleurs sous-payés : les entreprises de nettoyage, le commerce et particulièrement les hôtels, cafés, restaurants, puisque la moitié de leurs salariés sont des smicards, bien que le gouvernement leur ait fait cadeau d'une TVA à 5,5 % au lieu de 19,6 %.

En fait, un salarié sur cinq, du privé ou du public, touche un salaire proche du smic. Et pour encourager les patrons à embaucher, prétend-on, mais en fait à embaucher au plus bas prix, les allègements de charges patronales jusqu'à 1,6 smic sont maintenus, ce qui représente actuellement 22 milliards par an payés par l'État.

Louis BASTILLE

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte Ouvrière en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'editorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 13 décembre



Les imbéciles prétentieux

Il a bien mérité son nouveau surnom de « Bison pas très futé », le ministre de l'Intérieur qui déclarait souverainement mercredi 8 décembre : « *il n'y a pas de pagaille.* » Il faisait cette remarque perspicace au moment où des milliers d'automobilistes étaient déjà coincés par la neige, où plusieurs centaines d'autres allaient passer la nuit dans leur véhicule et où les pistes de l'aéroport de Roissy étaient fermées.

Un nouvel épisode neigeux se préparait pour le milieu de la semaine suivante. Si, du Premier ministre au ministre de l'Intérieur et au secrétaire d'État aux Transports, ils montrent autant d'efficacité, il vaudra vraiment mieux rester chez soi !

Bien entendu, ce serait trop demander à un ministre de reconnaître la défaillance de l'État, et surtout d'y remédier. À peine éclaté le scandale des routes bouchées, de voitures dans les fossés et d'autres faisant du patinage pas très artistique, le Premier ministre Fillon, en voyage à Moscou, trouvait une explication : « *C'est la faute à Météo France qui n'a pas su prévoir.* »

Les journaux télévisés se sont alors fait un plaisir de rappeler, documents d'origine à l'appui, que Météo France avait clairement défini, la veille, les zones géographiques où il y aurait un fort risque de chutes de neige importantes. Mais, erreur des erreurs, elle avait annoncé une épaisseur de neige entre trois et dix centimètres. Or, il y a eu des endroits où cette épaisseur a atteint onze centimètres : preuve évidente que les ingénieurs prévisionnistes ne savent pas compter et que l'administration, ministres en tête, avait des raisons d'être surprise.

Thierry Mariani, secrétaire d'État aux Transports, était à Moscou le jour des fortes chutes de neige. Était-il occupé à mesurer l'épaisseur de la neige à Moscou ? Assistait-il à une représentation au théâtre du Bolchoï ?

Deux jours après le « mercredi noir », il a tout de même reconnu une erreur de l'administration : « *Nous avons peut-être trop tardé à interdire la cir-*

ulation des poids lourds. » Espérons qu'il y pensera à temps cette semaine ! Comme il pensera à faire saler tout bêtement les routes et dégager les grands axes de circulation.

Mais tous ces ministres, à force de chercher des boucs émissaires qui dégagent leurs propres responsabilités, ont mis sous le boisseau quelques chiffres rapportés par la presse. Le budget des routes a été réduit de 30 % au cours des deux dernières années. Le personnel du service de l'Équipement qui comptait 105 000 personnes en 2005, se retrouve aujourd'hui avec 62 000 agents.

Ministres ignares au sommet, personnel et crédits insuffisants à la base, il n'y a pas besoin de chercher midi à quatorze heures.

On nous dit qu'acheter des engins supplémentaires de déneigement ou des saleuses en nombre suffisant, cela ne vaut pas le coup. Après tout, des jours de galère de ce type ne se produisent guère plus de deux ou trois fois par an. Eh oui, mais ces deux ou trois jours risquent de coûter aussi cher que d'acheter le matériel nécessaire ! De plus, Paris bloqué par la neige, c'était une triste réalité pour des milliers de Parisiens, mais aussi un symbole.

Le gouvernement se fait une fierté de couper dans les effectifs des services publics. Et cela ne concerne pas que l'entretien des routes. Cela concerne aussi les hôpitaux, les maternités et les dispensaires de proximité, cela concerne l'Éducation nationale, tous secteurs où les conséquences ne se manifestent pas brutalement mais n'en sont pas moins dramatiques : des gens qui meurent dans l'ambulance faute d'hôpital ou de maternité de proximité ; des enfants dont le niveau d'instruction baisse de génération en génération, faute de classes en nombre suffisant ; des trains pour lesquels l'exactitude devient l'exception.

Alors, pensons-y : dans l'offensive de la bourgeoisie contre les classes populaires, il n'y a pas que l'attaque directe, le salaire qui baisse, l'emploi qu'on perd, le rythme de travail dont on crève. Il y a aussi toutes ces choses-là, dont l'ensemble indique que la société, au lieu d'avancer, est en train de régresser. Et tout cela, simplement pour qu'une minorité de capitalistes puisse prélever des prébendes de plus en plus grandes sur le budget et sur la société.

Arlette LAGUILLER

• Services publics à la diète

Des économies aberrantes et révoltantes

François Baroin, le ministre du Budget, a réuni lundi 14 décembre les dirigeants des « opérateurs publics » pour exiger un nouveau serrage de ceinture.

Les opérateurs publics, ce sont les 497 organismes parapublics dépendant de l'État, comme Météo France, Pôle emploi, les musées ou encore la Bibliothèque nationale de France et l'Office national des forêts.

À ces organismes, qui sont tous des services publics, utiles, indispensables même à la vie sociale, l'État demande de faire des économies. D'abord en supprimant des emplois, en calquant ce que le gouvernement impose à la fonction publique : un départ à la retraite

sur deux ne sera pas remplacé. À Pôle emploi par exemple, cette nouvelle réduction d'effectifs de 600 personnes pour 2011 va s'ajouter à celle déjà annoncée de 1 800 postes, 1 500 CDD et 300 CDI. On imagine ce que vont être les conséquences catastrophiques

pour cet organisme déjà sinistré, d'abord pour les salariés, et ensuite pour tous les chômeurs.

À Météo France, ces réductions d'effectifs sont imposées au moment même où Fillon demande à cet organisme de savoir s'il va neiger sur la Lune à Pâques, avec le nombre précis de centimètres. Là aussi, ces coupes dans les effectifs surviennent alors qu'un plan de restructuration est en cours, prévoyant la fermeture de la moitié des centres météorologiques et la suppression de mille emplois sur les 3 600 de

Météo France.

François Baroin ne se contente pas de réductions d'effectifs. Il veut s'attaquer au « train de vie » de ces organismes, et le mot choisi n'est pas innocent. Il exige de réduire les locaux, voulant faire appliquer une règle commune arbitraire, sans distinction d'utilisation : pas plus de 12 m² par agent. Il a également décidé de réduire, indépendamment des nécessités, le nombre de véhicules affectés à ces organismes : 3 000 véhicules en moins sur les 17 000 existants. Enfin, il

veut interdire à la majorité des opérateurs de recourir à des emprunts de durée supérieure à douze mois, bloquant ainsi en grande partie les investissements futurs.

Et pourquoi ces économies forcées, aberrantes, injustifiées, puisqu'il s'agit de services publics ? François Baroin a délivré la clé : « *la réduction des déficits publics* », autrement dit le trou causé par les centaines de milliards versés aux banques.

Bertand GORDES

• RSA-jeunes

La mesure bidon de Sarkozy

Le dispositif du RSA-jeunes qui, depuis le 1^{er} septembre, étend le RSA aux jeunes de moins de 25 ans, n'a eu, selon les Caisses d'allocations familiales qui effectuent les paiements, que 3 400 bénéficiaires au lieu des 160 000 potentiels.

La mesure avait été annoncée il y a deux ans, fin 2009, par un discours de Sarkozy. À ce moment, le président avait prononcé des paroles ronflantes sur la jeunesse dans le but, disait-il, de « donner une chance à chaque jeune », de leur permettre de « se construire un avenir », « d'avoir une autonomie », etc. C'est dans ce cadre qu'il avait demandé à Martin Hirsch, alors ministre, qui

avait précédemment mis au point le RSA (revenu de solidarité active), de préparer un RSA-jeunes.

En fait, bon nombre de parlementaires de droite n'en voulaient pas. Il n'était pas question pour eux de favoriser ce qu'ils appelaient « l'assistanat » parmi les jeunes. Malgré tout, le RSA-jeunes a été lancé mais, attention, en y mettant de sérieuses limites. Il ne s'agissait pas de s'adresser aux étudiants par exemple, mais uniquement aux jeunes travailleurs. Et tellement travailleurs que les prétendants devaient avoir effectivement travaillé deux ans en équivalent temps plein au cours des trois années précédant leur demande de RSA.

C'était donc très restrictif, dès le départ. Et même les

160 000 jeunes concernés, selon l'Élysée, seraient restés une minorité parmi tous les jeunes qui galèrent ou sont au chômage. Mais, trois mois après sa mise en application, cette goutte dans l'océan s'avère une minuscule gouttelette, avec à peine 3 400 bénéficiaires. C'est qu'il est évident que la majorité des jeunes travailleurs n'arrivent pas à avoir ces fameux deux ans de travail en équivalent temps plein durant les trois années précédentes.

Aujourd'hui, l'objectif du gouvernement serait ramené à verser ce RSA à environ 15 000 jeunes. Entre les annonces gouvernementales et la réalité, il n'y a plus une différence, mais un gouffre.

André VICTOR

• Augmentation des assurances

Rançonner toujours plus la population

À l'approche du 1^{er} janvier, les assureurs reviennent à la charge pour préparer l'opinion à de nouvelles augmentations de leurs tarifs. Auto, habitation, santé... Tous les contrats sont concernés et les hausses pourront aller jusqu'à 8 %.

Pour justifier cela, les représentants des compagnies se répandent dans les médias pour dramatiser leur situation. Ainsi, ils perdraient de l'argent. On se demande vraiment pourquoi, ces dernières années, toutes les grandes banques se sont lancées dans l'activité d'assurance ?

Côté habitation, la Maif prévoit donc d'augmenter ses tarifs autour de 3,5 %, tandis qu'AXA chiffre la hausse à 7 % en moyenne sur 2011. Chez Aviva, la moyenne devrait être de 7 à 8 %. Idem chez MMA. D'autres

avaient déjà révisé leurs tarifs au printemps dernier, la Macif à hauteur de 6,4 % et la Matmut de 5,4 %. La tempête Xynthia et les inondations du Var auraient plombé leurs comptes. L'argument doit leur sembler bon puisque le représentant d'Aviva, sans doute après avoir consulté sa boule de cristal, prévoit que « la charge liée aux événements climatiques dans les prochaines années devrait être de 50 % supérieure à la moyenne des années passées ». Une manière de dire que les augmentations ne vont donc pas s'arrêter.

Côté automobile, les primes augmenteront de 2 à 3 %. Mais un spécialiste déclare dans les colonnes du Figaro que « certains assureurs augmenteront plus fortement que nécessaire les primes d'assurance auto, afin d'éviter de trop augmenter celles des contrats multirisques

habitation ». Les compagnies justifient ces majorations en affirmant que le nombre de sinistres matériels augmente et qu'ils leur coûtent de plus en plus cher. Peut-être, mais elles passent sous silence le fait qu'il y a parallèlement une très forte diminution des accidents ayant de graves conséquences corporelles. Ainsi, sur les dix premiers mois de 2010, on dénombre -6,4 % de tués et -16,1 % de blessés, avec un recul de 25,6 % des hospitalisations.

Mais les assureurs ne sont pas à un mensonge près. Ils rançonnent la population, qui peut difficilement contourner l'obligation d'assurer sa voiture et son logement. Tout cela, en fait, pour garantir à leurs actionnaires des rendements aussi attractifs que d'autres placements financiers spéculatifs !

Roger MEYNIER

Rafale de déboires pour l'avion de Dassault

Le président brésilien Lula a annoncé que la décision d'acheter à la France 36 avions de combat Rafale serait prise après l'investiture de Dilma Rousseff, qui prendra sa succession le 1^{er} janvier 2011. Une fois de plus, la vente du fleuron de Dassault semble incertaine, sinon compromise. Mais selon Michèle Alliot-Marie, la ministre des Affaires étrangères, elle est toujours possible, le Rafale étant, « de toute évidence, un avion de combat polyvalent qui est certainement le meilleur sur le marché actuellement ». Le meilleur ? C'est elle qui l'affirme mais, en tout cas, il est bien plus cher que ses concurrents immédiats.

Une dizaine de pays, qui s'étaient déclarés intéressés par le Rafale, se sont désistés les uns après les autres et, depuis vingt-trois ans Dassault n'a pas réussi à vendre un seul de ses appareils en dehors de ceux achetés par l'État français, toujours prêt à voler au secours de la sixième fortune de France.

Mais avec le Brésil,

cocorico ! le Rafale allait enfin connaître un débouché à l'étranger. Et ce « contrat historique » était dû à Sarkozy qui, lors de son voyage au Brésil, n'avait ménagé ni sa peine ni les cadeaux puisque, face à l'objection de Lula qui trouvait « absurde » le prix de 80 millions de dollars par appareil, il annonçait que « la France était disposée à procéder à un transfert sans restrictions de renseignements technologiques ».

Il n'y a pas que le prix du Rafale qui soit absurde, mais tout ce système économique où les États dépensent des milliards en armements – ce qui est aussi une façon de subventionner de grands groupes capitalistes – tandis que des peuples n'ont même pas de quoi subvenir à leurs besoins élémentaires. Au mieux, ces engins de guerre finiront à la poubelle, parce qu'ils sont vite technologiquement dépassés ; au pire, ils seront utilisés pour semer la mort et la destruction. Sur tous les plans, c'est une rafale de gâchis.

Marianne LAMIRAL



Les Rafale servent au mieux à agrémenter les 14 juillet.

• Un militant « retenu » lors de la venue de Sarkozy

Scandaleux et ridicule

Le 25 novembre dernier, Nicolas Sarkozy se déplaçait au Mayet-de-Montagne, une commune de l'Allier de moins de 2 000 habitants, pour « protéger la ruralité », disait-on dans son entourage. Au programme figurait la visite d'une exploitation agricole et une table ronde avec les

agriculteurs, le tout devant les indispensables appareils photo et caméras. Et il n'était pas dit que cette journée puisse être gâchée par des perturbateurs, comme l'avaient été de précédents déplacements. Il fallait donc éviter qu'un tel crime de lèse-majesté ne se reproduise.

Non content d'avoir mobilisé 400 représentants de la force publique dans cette petite commune, le préfet avait donc mis au point un dispositif un peu spécial pour un militant syndical et politique de la localité, envoyant ses gendarmes le chercher sur son lieu de travail. Ce militant, après avoir

dû s'expliquer sur les quelques affiches collées la veille, a vu les gendarmes lui déconseiller fortement de partir. Résultat : cinq heures passées à la gendarmerie, le temps que la visite présidentielle se termine.

Interrogé par la suite sur cette affaire, le préfet s'est

permis d'ironiser : « Il faut croire que ce monsieur aimait notre café puisqu'il est resté cinq heures au commissariat », a-t-il dit. Ce préfectoral humoriste confirme l'adage comme quoi « pour être préfet, faut pas être c..., mais ça aide ».

Stéphane FORT

• Les propos de Marine Le Pen

Les idées pourries et ceux qui les reprennent

Il aura suffi de propos provocateurs de Marine Le Pen, parlant « d'occupation du territoire » à propos des musulmans qui prient jusqu'à l'extérieur des mosquées, pour que, reprise en boucle par les médias, cette démagogie nauséabonde pose « un problème sérieux » à la droite et au clan Sarkozy.

Que Marine Le Pen, dans les pas de son père et du Front National, essaye de prospérer politiquement en flattant les préjugés anti-immigrés, c'est révoltant, mais dans l'ordre des choses. C'est sur ce fumier

que, depuis des années, l'extrême droite parvient à faire de bons résultats aux élections, captant une partie de l'électorat de la droite.

Dans cette course à qui flatte le mieux la partie la plus réactionnaire de l'électorat, Sarkozy avait bâti sa victoire à l'élection présidentielle de 2007 en se présentant aux électeurs lepénistes comme celui qui mettrait leurs idées en pratique et contribuant lui aussi à l'idée que le premier problème en France serait celui de l'immigration. C'est ce qui permet à Marine Le Pen de rajouter une nouvelle couche de démagogie pour

reconquérir l'électorat passé du FN à l'UMP. De Mariani, ministre des Transports, à Copé, patron de l'UMP, jusqu'à Fillon, tous s'interrogent à haute voix sur la nécessité de se recentrer « sur les valeurs de la droite », comme ils disent. Et éventuellement de rouvrir le débat sur l'identité nationale, bref sur les moyens de caresser dans le sens du poil l'électorat commun de la droite et de l'extrême droite.

En effet, il n'y a pas de frontière étanche entre la droite et l'extrême droite. Entre elles les hommes circulent dans les deux sens. La mise en

avant d'une prétendue droite « républicaine » représentée par Chirac a servi en 2002 à masquer la capitulation de la gauche devant celui-ci et a fait le lit de Sarkozy.

À l'approche de la présidentielle de 2012, non seulement Marine Le Pen s'apprête – et ce n'est pas une surprise – à faire de la surenchère xénophobe et raciste. Mais une grande partie des politiciens de cette droite dite républicaine est prête à se placer sur le même terrain.

Ces idées réactionnaires sont un des moyens de diversion pour masquer aux classes populaires que ceux

qui sont responsables de leur malheur et de leur misère, ce sont leurs exploiters, et non pas d'autres travailleurs comme eux.

Il y a de quoi être écoeuré des propos tenus par Marine Le Pen. La seule façon efficace de faire barrage au danger de l'extrême droite reste d'offrir aux travailleurs et à toute la société une véritable alternative, vraiment radicale: abattre ce système d'injustice et mettre la direction de la société entre les mains des travailleurs et des classes populaires.

Paul SOREL

• Hortefeux, Mercier, Fillon

Attelage branlant au gouvernement

Vendredi 10 décembre, le tribunal de Bobigny a condamné sept policiers, accusés d'avoir fabriqué un faux procès-verbal, à des peines allant de six mois à un an de prison ferme. Le parquet, qui dépend du gouvernement, a aussitôt déclaré qu'il ferait appel de ce jugement.

Quant à Brice Hortefeux, il s'est élevé contre cette condamnation qui, selon ses dires, peut « légitimement apparaître comme disproportionnée », et il a assuré de sa « compréhension » les policiers qui manifestaient devant le tribunal.

Alors qu'ils poursuivaient

un voleur, les policiers incriminés avaient blessé un de leurs collègues. Ils avaient ensuite couvert leur maladresse en rédigeant un faux procès-verbal dans lequel ils accusaient un automobiliste innocent que, en plus, ils avaient tabassé. S'il n'y avait pas eu d'enquête révélant la vérité, ce dernier risquait la

prison à perpétuité!

Hortefeux, qui ne soutient pas les policiers quand ceux-ci réclament plus d'effectifs pour faire face à leurs tâches, tente de se rattraper en les couvrant lorsqu'ils commettent un délit! Le ministre de l'Intérieur se place au-dessus de la loi que ses services sont pourtant censés faire appliquer, puisqu'il s'est permis de commenter une décision de justice, ce qui est passible de poursuites judiciaires, et il a continué dans cette voie en déclarant

dimanche 12 décembre sur France Inter que ses propos, il « les confirme, les revendique et les assume ».

Ces proclamations ont créé une certaine confusion au sein du gouvernement. Le ministre de la Justice, Michel Mercier, s'est senti obligé de défendre les magistrats, ainsi accusés par la police d'être laxistes envers les délinquants et durs envers les policiers. Fillon a ensuite joué les arbitres au-dessus de la mêlée, déclarant que les policiers avaient

été condamnés pour « des faits indiscutables ».

Eh oui, au gouvernement, il faut bien se partager le travail: à Hortefeux de soigner ses policiers et au-delà l'électorat réactionnaire prêt à considérer la police comme intouchable. Au ministre de la Justice de protéger les siens. Et enfin, à Fillon de veiller sur tous; ça doit être cela qu'il appelle un travail d'équipe... où chacun tire dans sa propre direction.

Marianne LAMIRAL

• L'assassinat de Ben Barka

45 ans après, l'appareil d'État continue à faire obstacle à l'enquête

Patrick Ramaël, le juge d'instruction qui enquête sur l'enlèvement à Paris le 29 octobre 1965 de Mehdi Ben Barka, opposant au roi du Maroc Hassan II, avait demandé en juillet et août derniers, lors de perquisitions au siège des services secrets français, la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure), la communication d'un certain nombre de dossiers classés secret défense, susceptibles de faire la lumière sur les circonstances de la disparition de l'opposant

marocain.

En octobre, le ministre de la Défense de l'époque, Hervé Morin, autorisa la déclassification et donc la communication au juge de 23 des 75 dossiers qu'il réclamait. Mais quand ces documents parvinrent au juge, ils étaient inexploitable: il s'agissait de pages blanches... et de coupures de presse portant sur l'activité de la justice!

« Quarante-cinq ans après, a commenté Bachir Ben Barka, le fils de l'opposant marocain disparu

cité par la presse, il y a toujours une volonté délibérée, manifeste et flagrante d'empêcher que l'enquête progresse. » Il faut savoir qu'à l'époque, la police officielle, les services secrets français, le SAC, police parallèle gaulliste, exécutrice des basses-œuvres, et jusqu'à Roger Frey, ministre de l'Intérieur de de Gaulle, voire même Pompidou, son Premier ministre, avaient été mis en cause dans ce crime d'État. Ceci explique certainement cela.

Jean-Jacques LAMY

Sans danger, le flash-ball et le Taser ?

Lundi 13 décembre, à Marseille, un homme de 43 ans est décédé après avoir reçu un tir de flash-ball en pleine poitrine. Un premier rapport d'autopsie conclut qu'il est mort d'un oedème pulmonaire lié à un arrêt cardiaque. Des policiers étaient intervenus dans un foyer de travailleurs suite à une dispute entre deux hommes et l'un d'entre eux a tiré une balle en caoutchouc sur l'homme qui tenait un couteau. Dans un espace aussi restreint qu'une pièce, le coup ne pouvait être que violent.

Le 30 novembre, de même, un Malien sans papiers de 38 ans est mort après avoir reçu d'un policier deux impulsions de Taser, ce pistolet à électrique dont l'usage a été dénoncé pour

le danger potentiel qu'il représente. Le parquet de Nanterre avait alors déclaré qu'il n'y avait « pas de cause certaine, unique et absolue » que le Taser ait été à l'origine du décès. L'autopsie a conclu à « une asphyxie aiguë due à l'inhalation de gaz », autrement dit l'homme aurait été étouffé par des jets de gaz lacrymogène, ce qui ne dégage pas la responsabilité des policiers dans sa mort.

Le flash-ball et le Taser, dont les policiers sont dotés, sont présentés comme des armes défensives permettant, en principe, de neutraliser un homme sans exercer de violence, et sans lui faire courir de dangers. Les faits s'accumulent qui tendent à démontrer le contraire.

M. L.

Une éducation de plus en plus inégalitaire

Une enquête commanditée par l'OCDE (organisme regroupant les 65 pays les plus riches de la planète) sur le niveau d'éducation de ses pays membres révèle une situation qui se dégrade en France.

Cette enquête réalisée en 2009 estime que le taux d'élèves de 15 ans en situation d'échec scolaire y serait passé de 15% en l'an 2000 à 20% aujourd'hui. Il s'agit là d'enfants ayant notamment des difficultés très importantes pour dégager l'idée principale d'un texte.

Mais l'enquête pointe aussi du doigt le fait que l'écart de résultats entre les élèves qui réussissent leurs études et ceux qui sont laissés sur le côté s'est accru. Et elle souligne le caractère de plus en plus injuste de l'école française, en précisant que le milieu social des élèves a un impact croissant

sur leurs résultats scolaires. Les rédacteurs du rapport parlent de la nécessité, pour contrer cette dernière tendance, « d'axer les efforts sur les aides aux élèves des milieux défavorisés », réflexion qui semble devoir aller de soi pour toute personne de bon sens.

Ce n'est pourtant pas la conclusion que tire le ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, pour qui le plus important semble être de répéter une fois de plus que « le sujet n'est pas le problème des moyens ». La réaction est certes sans surprise, pour un membre du gouvernement qui

prévoit en 2011 de supprimer 16 000 postes supplémentaires dans l'enseignement et qui en aura supprimé 80 000 en cinq ans. Le gouvernement français, comme d'ailleurs ses homologues étrangers, juge bien plus important de se porter au

secours des banquiers que de défendre des services publics qui sont pourtant indispensables aux couches les plus pauvres de la population, et cette étude souligne cruellement les conséquences de cette politique. L'énième « plan

illettrisme » que le ministre met en avant auprès des journalistes pour faire bonne figure sonne, dans cette situation de moyens fortement diminués, comme une bien mauvaise plaisanterie.

Stéphane FORT



En maternelle et en primaire, le monde à l'envers

Un professeur des écoles de Colomiers en Haute-Garonne, Alain Refalo, vient de voir sa condamnation confirmée. En novembre 2008, il s'était opposé à la suppression du samedi matin travaillé. Il dénonçait la mise en place du soutien individualisé qui ne concernait que quelques élèves seulement, et qui remplaçait la classe faite au complet le samedi ou le mercredi matin.

L'horaire hebdomadaire des élèves a en effet changé à la rentrée 2008, passant de 26 à 24 heures. Seuls ceux qui ont des difficultés sont pris par groupes de six pendant quatre demi-heures hebdomadaires, durant quelques semaines.

Alain Refalo avait envoyé une lettre à sa hiérarchie et créé un Réseau des enseignants du primaire en résistance. Refusant à juste titre que la majorité des élèves perdent deux heures de classe chaque semaine, il a mis en place un atelier théâtre pour toute sa classe. De ce fait, il a été sanctionné et rétrogradé, perdant 120 euros par mois pour avoir désobéi. Le ministère a tenu à en faire un exemple, bien que le Conseil supérieur de la fonction publique ait réclamé un simple blâme, sans perte de salaire ni d'échelon.

Son comité de soutien dénonce une « provocation vis-à-vis de tous les enseignants et des citoyens qui luttent pour défendre l'école publique attaquée par une succession de réformes scélérates ». Car la suppression de deux heures d'enseignement pour tous a servi notamment de paravent à des milliers de suppressions de postes dans l'enseignement.

Claire DESPLANTES

• Rythmes scolaires

Vraie question, réponses biaisées

Une mission parlementaire d'information vient de remettre en cause la semaine de quatre jours, mise en place en 2008 par Xavier Darcos, le précédent ministre de l'Éducation nationale.

Ses conclusions incitent clairement à revenir aux quatre jours et demi de temps scolaire à l'école primaire, sans choisir entre le mercredi et le samedi matin. Elle évoque également l'utilité d'une diminution de l'horaire quotidien des jeunes élèves, couplée avec une réorganisation des vacances scolaires, notamment des deux mois d'été.

Il y a deux ans, une réelle levée de boucliers avait eu lieu, de la part de plusieurs syndicats d'enseignants, de la fédération FCPE de parents d'élèves et de pédiatres et chronobiologistes : la coupure de deux jours instaurée par Darcos semblait trop longue et désynchroniserait les enfants. Les rapports entre parents et enseignants pâtiraient de la suppression des cours du samedi matin, instant idéal de rencontre pour beaucoup, et la disparition de deux heures hebdomadaires d'activité scolaire, plus ou moins compensées pour quelques-uns par de l'aide en petit groupe au-delà de l'horaire commun, serait forcément préjudiciable.

À quelle motivation répondait donc le ministre Darcos ? Evidemment, aux impératifs gouvernementaux de supprimer des postes d'enseignants, en l'occurrence ceux des maîtres de Rased, ces enseignants spécialisés qui prenaient à part certains élèves en

difficulté jusqu'à ce que celles-ci soient résolues. Mais il satisfaisait aussi les parents favorisés, qui pouvaient ainsi quitter la ville pendant deux jours avec leur famille, ainsi que les professionnels du tourisme pour lesquels s'ouvrait un nouveau marché.

Les protestations de certaines communes en difficulté pour organiser les « aides personnalisées » censées remplacer les deux heures supprimées, celles des éducateurs, des médecins, de nombreux parents, rien n'y fit.

L'actuel débat sur les rythmes scolaires, dans lequel s'inscrit le rapport de cette mission parlementaire, mettra-t-il les vraies questions à l'ordre du jour ? On voit déjà l'association des maires de stations de montagne plaider pour deux jours pleins de repos le week-end, dans le but de « favoriser la fréquentation des stations de montagne par la clientèle de proximité ». Quant à Luc Chatel, le successeur de Darcos, il y a peu de chances qu'il soit plus enclin que son prédécesseur à réorganiser l'école autour du seul intérêt des élèves. Et encore moins à remettre en cause les dizaines de milliers de suppressions de postes d'enseignants et d'autres adultes dans les établissements scolaires.

Viviane LAFONT

Enseignants et parents en colère !

Jeudi 25 novembre, 146 des 286 professeurs des écoles stagiaires (PES) ayant obtenu leur concours fin juin ont été nommés sur un poste, pour des durées variables, à la surprise des enseignants qu'ils devaient remplacer et des parents. En effet aucune information n'a été communiquée dans les écoles aux enseignants et aux parents.

Ce sont les PES eux-mêmes qui, dès qu'ils ont su où ils avaient été affectés, ont pris contact avec leur école pour savoir quel niveau et quel professeur ils allaient remplacer. Une des futures enseignantes s'indigne : « Mon école n'était pas au courant de mon arrivée. » Des blocages ont été organisés par des parents d'élèves à Marolles, Fontenay-sous-Bois, Chennevières et Créteil, pour s'opposer au jeu de chaises musicales entraîné par leur déploiement.

Cette situation résulte directement de la réforme de la formation des professeurs des écoles inaugurée cette année. Le gouvernement prétendait l'améliorer. Il a, en fait, réduit leur année de formation à trois mois.

Ni les remplaçants

titulaires, ni les enfants qui ont vu parfois défilé jusqu'à trois ou quatre professeurs depuis le début de l'année, ni les nouveaux enseignants, utilisés comme des remplaçants au lieu de les former, ne sont pris en considération. Ils ont reçu une formation théorique de trois semaines couplée à une période d'observation de deux mois dans une classe. C'est insuffisant pour les parents et les enseignants, d'autant plus que certains jeunes professeurs se retrouvent dans des zones d'éducation prioritaire (ZEP) réputées difficiles. Les parents et les enseignants dénoncent à la fois le manque de respect des enseignants et celui des enfants à qui on impose un changement supplémentaire d'enseignants.

La politique du gouvernement conduit à opposer les nouveaux enseignants aux titulaires remplaçants, mais « on devrait au contraire unifier les collègues pour dénoncer cette situation », souligne une jeune professeure. Les PES, quant à eux, essaient de s'organiser pour obtenir des solutions réelles et une véritable formation.

Correspondant LO

• Parti Socialiste

La préparation des primaires (suite)

Le 11 décembre, la convention nationale du PS a été consacrée à la discussion d'un texte sur « l'égalité réelle ». Ce texte, rempli de phrases aussi généreuses que générales, n'engage personne, et surtout pas le candidat ou la candidate qui portera les couleurs du PS en 2012. Mais ce qui a fait figure d'événement, c'est que Ségolène Royal soit allée s'asseoir à la tribune juste à côté de Martine Aubry, alors qu'une place lui avait été réservée à quelques sièges de là. « On ne s'engueule plus au PS, on est d'accord, on a des propositions ! » a lancé Aubry. Admettons !

La rivalité des ambitions personnelles n'en reste pas moins présente. Aubry s'en tient au calendrier déjà adopté – un dépôt des candidatures pour les primaires socialistes en juin et un vote sur les candidats en lice en novembre 2011 –, mais Royal veut un vote « avant l'été ». Les petits calculs des uns et des autres, sur lesquels sont braqués les projecteurs, évitent aux

prétendants d'avoir à s'expliquer sur leur programme, au-delà de quelques vagues idées sur « l'égalité réelle », qui de toute façon, n'engagent en rien un éventuel futur président issu du PS.

Malgré ce flou, certains témoins du PS essaient de trouver un moyen de se démarquer, pour apparaître, dès aujourd'hui, en hommes d'État responsables.

Ainsi l'ancien secrétaire national, Hollande, ne s'est pas rendu à la convention nationale de son parti auquel il reproche de proposer une « hotte de père Noël » sans les financements nécessaires. Moscovici est venu, quant à lui, voter en faveur du texte sur « l'égalité réelle », tout en gardant « certaines interrogations et certaines réserves », car il se refuse à prendre « des engagements multiples que l'État ne pourra pas tenir simultanément, compte tenu de la situation des finances publiques ». « Nous ne pouvons pas considérer que tout est prioritaire », ajoute Valls. D'autres dirigeants se refusent, pour le moment du moins, à ce genre de déclarations car ils ont en ligne de mire l'électorat de gauche. « Ce n'est pas la même chose d'être crédible vis-à-vis

de l'agence Moody's (une agence de notation financière) que de l'être vis-à-vis des ouvriers de Renault », a déclaré Hamon, qui veut incarner la gauche du PS.

Cependant, si le PS gagne la présidentielle de 2012 et forme le gouvernement, peu importeront alors les « courants » dans lesquels seront classés les différents ministres : ils se soumettront aux exigences des agences de notation, autrement dit de la finance, comme le font leurs homologues en Espagne, en Grèce ou au Portugal. Il faut donc que les travailleurs imposent leurs propres exigences au patronat et aux banques, dont le pouvoir de nuisance reste intact, sans attendre le résultat de l'élection de 2012.

Jean SANDAY

• Suppression de la taxe professionnelle

Un cadeau au patronat bien emballé

La suppression de la taxe professionnelle représente un cadeau au patronat bien plus considérable que ce que le gouvernement avait bien voulu dire.

Il y a un an, quand il avait supprimé cette taxe pour la remplacer par un impôt beaucoup plus léger, dénommée contribution économique territoriale, les calculs

officiels avaient été contestés. Aujourd'hui Gilles Carrez, rapporteur du budget à l'Assemblée nationale et par ailleurs député UMP, estime que la nouvelle réforme occasionne pour l'État 7 à 8 milliards d'euros de charge supplémentaire, soit près du double des 3,9 milliards qui avaient d'abord été chiffrés par le gouvernement. Il a aussitôt été pris à partie par la ministre de l'Économie, Lagarde, dont

l'entourage a accusé Carrez de « malhonnêteté intellectuelle », lequel a réagi en menaçant de saisir la Cour des comptes...

On ne peut pourtant pas soupçonner ce député UMP d'être mal disposé envers le patronat, puisqu'il salue la suppression de la taxe professionnelle comme « un allègement historique de la pression fiscale pesant sur les entreprises »,

comparable à celui « des baisses cumulées d'impôt sur les sociétés adoptées entre 2000 et 2009 ». Il remarque seulement que « la protection des finances publiques n'a [...] pas été un principe directeur » de cette réforme. C'est avouer, à sa façon bien entendu, que l'État vide ses caisses pour les profits du patronat.

J. S.

• Commissions

L'intérêt de papa

Il est de notoriété publique que les contrats, commandes d'avions de ligne ou militaires, de matériel ferroviaire, de centrales nucléaires passés avec des pays étrangers, s'accompagnent de commissions versées à ceux qui commandent, qui décident de la commande ou qui servent d'intermédiaires. Et, comme l'illustre l'affaire des sous-marins vendus au Pakistan sous Balladur, il peut exister des rétrocommissions, versées par ceux qui touchent des commissions à ceux qui les ont aidés à décrocher le marché.

Ces versements croisés entre industriels, politiciens et militaires relèvent de la corruption. À ce titre, ils sont légalement interdits aussi bien par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) que par l'État français mais n'en existent pas moins.

Un député UMP a cependant osé réclamer l'autorisation de ces commissions. Il s'agirait de les appeler autrement. « Ce sont des frais commerciaux qui sont donnés dans le cadre d'obtention d'un marché. C'est l'intérêt national de la France qui est en jeu, a-t-il déclaré. Personne n'ose le dire. À un moment donné il faut oser dire les choses. »

Cet homme si soucieux de l'intérêt national s'appelle Olivier Dassault, fils du patron de Dassault Aviation qui tente désespérément de vendre ses Rafale, hier aux Émirats, aujourd'hui au Brésil. Pas sûr pourtant qu'ils se vendront mieux avec des rétrocommissions !

Mais, chez ces gens-là, confondre les affaires de famille et celles de l'État, c'est dans les gènes. Et là où il a des gènes...

V. G.

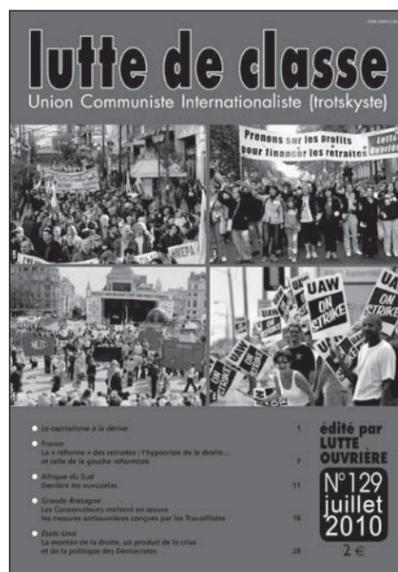
• Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE N° 132 (décembre 2010 - janvier 2011)

Textes du 40^e congrès de Lutte Ouvrière

- La crise de l'économie capitaliste
- Situation internationale
- La situation intérieure

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



• Évasion fiscale

Les capitaux évadés et leurs possesseurs courent toujours

Au moment du vote d'un budget 2011 qui sera fait de rigueur pour la population, le ministre du Budget François Baroin annonce un renforcement de la lutte contre la fraude.

Le ministre s'est vanté des résultats obtenus sur ce terrain par une « cellule de régularisation » mise en place entre avril et décembre 2009 : « Nous avons encaissé un milliard de droits et de pénalités. Nous avons fait revenir en France 7 milliards d'euros de capitaux. » 4 600 personnes auraient mis au clair leur situation par rapport au fisc.

Pour tenter d'appâter les fraudeurs, la cellule de régularisation leur garantissait discrétion et pénalités adoucies. Et même après la fermeture de cette cellule accueillante, les repentis sont accueillis à bras ouverts : « Nous n'allons pas leur fermer la porte au nez », avait déclaré Woerth, le prédécesseur de Baroin.

Ce milliard de pénalités est peu de chose, comparé à ce que rapportent les redressements fiscaux dans le pays : autour de 15 milliards, petits et gros contribuables confondus. Et encore ces 15 milliards ne représentent-ils que le tiers ou le quart du total estimé des fraudes à l'impôt et aux cotisations sociales. Et ce milliard n'est quasiment rien, comparé au montant total des capitaux dissimulés dans des paradis fiscaux, de Monaco aux îles anglo-normandes, du Luxembourg à Andorre ou au Liechtenstein, de l'Irlande aux îles Caïman, Vierges et autres. Et c'est une minuscule goutte d'eau par rapport aux milliers de milliards qui circulent librement d'une Bourse à une autre, à la recherche de profits spéculatifs.

Et dire que le gouvernement justifiait le bouclier fiscal par la nécessité de ne pas trop imposer les riches, qui sans cela seraient tentés de cacher leurs capitaux dans des paradis fiscaux ! Bouclier ou pas, les capitalistes mettent leur argent là où il rapporte le plus et est le moins imposé. Au vu des exemptions fiscales et des taux de profit, certains ont sans doute jugé que finalement c'était en France qu'ils gagneraient le plus. Mais que Baroin n'appelle pas cela lutte contre la fraude : c'est plutôt la dépénalisation de la fraude des très, très riches.

Vincent GELAS

• Grèce

Manifestations contre une austérité accrue

La semaine du 13 au 30 décembre aura été une semaine de manifestations contre les projets de loi du gouvernement Papandréou. Avant même la grève générale du mercredi 15 décembre, prévue par les syndicats du secteur privé (GSEE) et du secteur public (ADEDY), des grèves partielles ou totales ont eu lieu, en particulier dans les banques et les services publics.

Lundi 13 décembre, la grève dans les transports a bloqué Athènes pendant six heures. Mardi 14, les travailleurs d'entreprises publiques et privées ont manifesté devant le Parlement aux cris de « Nous ne nous sacrifions pas pour les banquiers », « Résistons, ils nous volent notre pain et nos emplois ». Les policiers, les pompiers et les travailleurs du port devaient aussi se rassembler sur une autre place d'Athènes.

Les dernières attaques du gouvernement portent sur les conventions collectives. Le projet de loi maintient le salaire minimum à 740 euros, mais il autorise des baisses de salaire dans le secteur privé et facilite les licenciements en permettant aux accords d'entreprise de prendre le pas sur les conventions collectives de branche. Dans les entreprises d'utilité publique – l'électricité, les transports, la radiotélévision, la poste – le gouvernement prévoit des coupes salariales de 10% à 25% pour les salaires mensuels supérieurs à 1800 euros et impose la règle d'une embauche pour cinq départs. Tout cela s'ajoute aux restructurations déjà prévues qui, dans les chemins de fer par exemple, auront pour conséquence la mutation

de 2700 travailleurs vers d'autres services... Dans la santé, la situation est critique: le personnel d'un hôpital pour enfants à Athènes a refusé d'appliquer l'allongement des horaires, alors que le salaire horaire de tout le personnel, sauf pour les médecins, a subi une coupe de 20%.

La vie devient de plus en plus dure, et même catastrophique pour les retraités, qui ont manifesté eux aussi le 6 décembre contre la diminution de leurs pensions, pour les chômeurs, dont le chiffre officiel était en septembre de 12,6% et pourrait atteindre 15% officiellement l'an prochain. Elle est insupportable pour tous les travailleurs dont le salaire ne suffit plus à payer les dépenses courantes, d'autant plus que le gouvernement prévoit une nouvelle hausse de la

TVA de 11% à 13%, sauf pour les médicaments. D'après l'enquête annuelle de l'Autorité statistique, 19,7% des Grecs sont menacés de pauvreté, soit plus de deux millions de personnes.

C'est le deuxième volet de l'austérité imposée à la Grèce par la « Troïka » – la Commission européenne, la Banque européenne et le FMI – en échange du versement de la nouvelle tranche de 15 milliards prévue pour février 2011. Strauss-Kahn, en tant que directeur du FMI, puis Olli Rehn, commissaire européen, se sont d'ailleurs succédé à Athènes début décembre pour expliquer au gouvernement qu'il fallait prendre des décisions « courageuses », et sans doute pour longtemps car, selon Olli Rehn, il ne faudrait pas attendre de croissance économique avant 2020. Et pour faire bonne mesure, d'après l'hebdomadaire *Proto Rhema*, une centaine de commissaires de Washington et de Bruxelles viendraient s'installer à Athènes à partir du 2 janvier 2011 pour contrôler la bonne application du



plan d'austérité et contrôler les dépenses et les recettes de l'État.

Des milliards sont en jeu, et des milliards qui rapporteront 5,5% d'intérêt aux prêteurs, c'est-à-dire aux banques européennes, dont des banques françaises. On

comprend que tous ces experts portent une telle attention à cette entreprise qui, loin de l'aide qu'elle prétend être, ressemble à une extorsion de fonds sur le dos de la population grecque.

Sylvie MARÉCHAL

Strauss-Kahn : un socialiste responsable

À Athènes, Strauss-Kahn est venu en distributeur de bons et de mauvais points. Présentant le FMI comme le « médecin » de la Grèce, il a déclaré devant une commission parlementaire que le programme de réformes était « en bonne voie » mais qu'il

fallait « aligner les salaires sur la productivité pour renforcer la compétitivité des entreprises ». Et comme celle-ci a diminué de « 25% ces cinq dernières années »... la conclusion était imparable: il fallait baisser les salaires. Il n'a pas oublié une

petite touche sociale, en recommandant aux Grecs de « faire payer davantage les plus riches » et à l'État d'être plus efficace.

Pendant son discours au Parlement, des manifestants proches du Parti Communiste

criaient « Dehors FMI, UE ». La prestation de Strauss-Kahn a été diversement appréciée, même parmi les parlementaires et ministres. Il a écourté sa visite.

S.M.

• Espagne

Après la grève des contrôleurs aériens

Le coup de force du gouvernement ne paralysera pas les luttes

La grève des contrôleurs aériens de Séville, qui le vendredi 3 décembre a bloqué l'espace aérien espagnol pendant 16 heures, continue d'être au centre des débats politiques en Espagne. Les représentants de la droite comme ceux de la gauche, au fil des débats télévisés, n'en finissent pas de tirer à boulets rouges sur cette grève, qui aurait pris en otage les passagers, les compagnies aériennes et les tour-opérateurs.

Et tous d'approuver la décision de Zapatero et du gouvernement de militariser l'espace aérien, oubliant de dire que les contrôleurs aériens militaires s'étaient montrés bien incapables de remplacer leurs homologues civils.

À quelques jours des actions organisées par les syndicats, qui doivent aboutir samedi 18 décembre à une journée de

manifestations à l'échelle nationale, le gouvernement du socialiste Zapatero essaie de casser la solidarité entre les travailleurs du secteur public et ceux du secteur privé. Mais depuis des années, c'est le monde du travail qui subit les attaques du grand patronat et du gouvernement à son service. L'augmentation du chômage touche 20% des travailleurs, soit plus de 4,11

millions d'entre eux, dont 2 millions ne perçoivent plus aucune indemnisation. Les salaires ont diminué globalement de 2,4% et de 5% en moyenne pour les fonctionnaires. La précarité touche environ 60% des travailleurs. Or pendant ce temps les bénéfices du grand patronat et du secteur bancaire continuent d'augmenter, de quelque 7% pour l'année.

Aujourd'hui, c'est aux plus pauvres et aux plus démunis que Zapatero a choisi de s'en prendre. Il menace de supprimer l'allocation de 426 euros que touchaient jusqu'à présent les chômeurs en fin de droits. Quant à son projet de reporter l'âge de la retraite à 67 ans, tout

le monde sait que cette réforme se traduira par une baisse des pensions et condamnera des millions de personnes âgées au dénuement.

Voilà donc ce que prétendent imposer les groupes industriels, les banquiers et les politiciens à leur service, ceux du Parti Socialiste, ceux du parti de droite, le Parti Populaire (PP), tout comme les dirigeants nationalistes de Catalogne ou d'autres régions du pays.

Il y a deux mois, le 29 septembre, la journée de grève générale appelée par les syndicats avait été un succès. Des mouvements de grève dans le métro de Madrid, dans les transports et l'aviation civile avaient eu lieu

dans diverses villes. Dans le métro de Madrid, des travailleurs avaient violé les réglementations du service minimum et les obligations de préavis. C'est pour avertir les travailleurs qu'il ne veut rien céder que le gouvernement a décrété « l'état d'alarme » contre les contrôleurs aériens, en les menaçant de sanctions et de représailles judiciaires.

Zapatero voudrait intimider les militants et espère décourager le monde du travail de réagir. Mais les mouvements de ces derniers mois, où les travailleurs ont commencé à relever la tête, ne sont qu'un début.

Henriette MAUTHEY

• Grande-Bretagne

Face à la comédie parlementaire et aux brutalités policières

Le mouvement des jeunes continue

Le 9 décembre, la Chambre des communes britannique a adopté le triplement des frais de scolarité universitaires, ignorant ainsi ostensiblement le mouvement de colère que l'annonce de cette mesure avait déclenché, il y a quatre semaines, parmi les étudiants puis les lycéens.

Le vote de cette loi ne se sera néanmoins pas fait sans mal, puisqu'il aura entraîné la démission de deux sous-ministres libéraux-démocrates et réduit la majorité de la coalition au pouvoir. Plus de la moitié des députés libéraux-démocrates lui ont refusé leur soutien, dont le président et le vice-président de ce parti. Jusqu'à ce jour, celui-ci avait toujours fait de l'enseignement gratuit pour tous un de ses principaux thèmes politiques, y compris contre les précédents gouvernements travaillistes. Enfin, il s'est même trouvé une poignée de députés conservateurs pour voter contre ou s'abstenir.

Mais il est vrai que ces « rebelles » savaient qu'ils ne prenaient ainsi aucun risque, et surtout pas celui d'infliger au gouvernement une défaite qui, dans le contexte actuel, aurait pu avoir des conséquences très gênantes pour sa politique d'austérité.

Car au moment même où les

parlementaires débattaient de cette mesure aux Communes, des milliers de jeunes étudiants et lycéens tentaient d'imposer leur présence dans le quartier alentour face à une police omniprésente, lourdement équipée et d'autant plus brutale qu'elle se trouvait souvent en porte-à-faux face à la mobilité des jeunes. Ce qui permit à ceux-ci de s'en prendre entre autres au Cénotaphe, monument aux morts officiel des boucheries de 14-18 et de 39-45, et plus récemment des guerres d'Irak et d'Afghanistan, ainsi qu'au ministère des Finances.

Ainsi différents groupes mobiles et fluctuants de plusieurs milliers de jeunes chacun ont sillonné un vaste secteur au centre de Londres. Les escarmouches et parfois les affrontements se sont étalés de midi à minuit environ.

Le souvenir de l'annulation de la poll tax de Thatcher sous la pression de la rue, en 1990, est là pour rappeler aux manifestants qu'un vote du Parlement peut être remis en cause. Pour tous, le mouvement continue donc.

Mais les jours suivants, ce n'est ni sur l'importance de la mobilisation ni, bien sûr, sur les brutalités policières que les journaux ont titré. Non seulement ils publièrent 14 photos de jeunes « recherchés aux fins



d'interrogatoire » par la police, mais ils firent leur une avec une photo des visages effarés du prince Charles et de sa femme Camilla, qui s'étaient rendus à un concert en traversant la zone des manifestations dans leur Rolls de tous les jours. Mal leur en prit, évidemment ! Mais ces inutiles royaux s'en tirèrent sans même une égratignure et la tentative des médias d'en faire des « victimes » de la colère des manifestants fit long feu.

D'autant plus que commençant à circuler des témoignages et des vidéos. Parmi les plus choquants, il y eut cet ambulancier qui, amenant un lycéen victime d'une hémorragie cérébrale aux urgences de l'hôpital le plus proche, se vit répondre que celui-ci avait été « réservé

pour la police ». Ou encore cette vidéo où l'on voit un manifestant paraplégique arraché de son fauteuil par quatre policiers, avant d'être jeté à terre, frappé à coups de matraque et finalement trainé sur le sol par les épaules hors du champ de vision. Diffusés via Internet, ces témoignages avaient déjà eu un large écho, au point que la BBC, d'ordinaire adepte du black-out total sur ce qui peut gêner en haut lieu, ne put éviter de les rediffuser.

Par la suite, lors de la manifestation du 13 décembre essentiellement lycéenne (les universités étaient maintenant fermées) organisée au centre de Londres, la police n'était guère présente. Il semble donc que, se sentant en position délicate, le gouvernement ait choisi de garder profil

bas, en attendant les vacances scolaires. Mais cela ne l'empêche pas d'annoncer le recours aux canons à eau contre de futures manifestations, chose jusqu'ici réservée à l'Irlande du Nord, où ils ont d'ailleurs fait de très nombreux blessés.

Si le mouvement de protestation reprend en janvier, ce qu'on ne peut que souhaiter, les jeunes sont donc désormais prévenus. Ils sont face à un gouvernement qui ne peut pas vraiment reculer sans risquer de remettre en cause toute sa politique d'austérité. Il leur faudra donc trouver des forces, et surtout des alliés au sein du reste de la population, en particulier les travailleurs, eux aussi directement visés par les attaques gouvernementales.

François ROULEAU

• Allemagne

Derrière le « miracle de l'emploi »... une attaque contre les travailleurs

Depuis des mois, en Allemagne, le gouvernement et les médias se félicitent du fait que, malgré la crise, le chômage soit en baisse. Les statistiques officielles font en effet état de 2,932 millions de chômeurs en novembre, soit le niveau le plus bas enregistré depuis 1992.

Alors que, dans bien des pays d'Europe, le nombre de sans-emploi a explosé depuis deux ans, cela est en effet notable. Mais en réalité, si l'on compte les chômeurs de plus de 58 ans, qui ne sont plus comptabilisés dans les statistiques, ceux en formation ou en stage de reconversion (où l'on peut, par exemple, simplement apprendre à rédiger

une lettre de motivation) ou employés dans les petits boulots à 1 euro de l'heure imposés à ceux qui sont en fin de droits, l'Agence pour l'emploi allemande avoue elle-même que 5,5 millions de personnes sont aujourd'hui à la recherche d'un emploi, d'un véritable emploi.

Parallèlement le nombre de demi-chômeurs a explosé. Si on fait le total des travailleurs qui n'ont qu'un CDD, une mission d'intérim ou un emploi à temps partiel, comme les 4,3 millions de salariés ayant un mini-job à 400 euros par mois, on arrive à près d'un tiers de l'ensemble des salariés du pays. Cette proportion ne s'élevait qu'à un quart il y a encore dix ans.

Alors c'est vrai, le nombre

d'emplois a augmenté, mais beaucoup ne permettent pas de vivre. C'est vrai même si on a un CDI. Car dans bien des professions les salaires sont très bas. Ainsi, dans le secteur de la sécurité, il va passer, pour les Länder de l'est du pays, à 6,53 euros de l'heure en 2011. Et si, dans la sidérurgie ou dans quelques grandes entreprises comme Bosch, le patronat a accordé récemment de minimes augmentations de salaire, qui sont loin de permettre un rattrapage de ce qui a été perdu depuis des années, dans bien des secteurs c'est l'inverse qui se produit.

Le contexte général de précarité conduit à exercer une pression à la baisse sur l'ensemble des salaires. Par exemple la Deutsche

Post vient de décider que les nouveaux embauchés le seront désormais au salaire minimum de 9,8 euros de l'heure à l'Ouest (et 9 euros à l'Est), alors qu'à l'heure actuelle les facteurs et autres employés gagnent entre 11 et 20 euros de l'heure.

Un tel salaire minimum avait été instauré dans le secteur postal en 2008. Alors qu'il n'existe pas de smic en Allemagne, sauf pour quelques secteurs très limités, il s'agissait théoriquement d'empêcher le dumping social de la part des concurrents privés de la Poste, elle-même privatisée depuis 1996. Au lieu de cela, c'est aujourd'hui la Poste qui l'utilise pour tirer vers le bas le salaire de tous les travailleurs.

Derrière la façade scintillante

des statistiques du chômage en baisse, il y a en fait une attaque massive du patronat, qui a utilisé les deux années écoulées depuis le début de la crise pour supprimer des emplois en CDI et pour baisser les salaires de millions de travailleurs.

De plus, les politiciens de la CDU annoncent déjà que les salariés doivent se préparer à un allongement du temps de travail, et parlent d'une semaine de travail légale à 45 heures ! Eh bien, s'il y a quelque chose à préparer c'est plutôt la lutte contre la dégradation continue des conditions de travail et des salaires, contre le chômage, pour la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire !

Henri MARNIER

• Bangladesh

La police tire sur les ouvriers

Dimanche 12 décembre, la police a violemment réprimé les ouvriers du textile qui manifestaient dans la zone industrielle de Chittagong, deuxième ville du Bangladesh, ainsi qu'à Dacca, la capitale. Les travailleurs, grévistes ou lockoutés, exigeaient l'application de la hausse des salaires prévue pour fin novembre, qui devait les porter à l'équivalent de trente euros par mois.

Après de multiples grèves et manifestations, en juillet dernier, le gouvernement avait fini par accorder un nouveau barème des salaires dans l'industrie textile, concernant 4 500 usines et trois millions de travailleurs. La Première ministre avait alors noté elle-même que le salaire de base des ouvriers ne permettait pas de satisfaire leurs besoins vitaux. Ce qui ne l'avait pas empêchée de repousser à fin novembre l'augmentation promise.

Les ouvriers de nombreuses entreprises, ayant constaté que, à la date prévue, le compte n'y était toujours pas, se sont alors mis en grève, paralysant toute la zone industrielle de Chittagong (150 000 travailleurs), trouvant du renfort parmi les ouvriers des autres secteurs, coupant la route de l'aéroport et celle du port. Le mouvement

commençait aussi à s'étendre aux usines textiles de Dacca et d'autres villes. Et dimanche 12 la police, dans un premier temps submergée par la colère des travailleurs, a fait usage des armes à feu, tuant quatre manifestants et en blessant de nombreux autres.

Dans la soirée, des représentants du patronat déclaraient, d'une part, que l'accord ne consistait pas en une augmentation générale de 80 % du salaire, d'autre part, qu'il y avait bien eu certaines erreurs de certains services de comptabilité, mais que tout allait rentrer dans l'ordre et que les salaires allaient être rétablis et payés d'ici quelques jours. Le gouvernement, de son côté, assurait les ouvriers qu'il allait faire respecter l'accord et leur recommandait de ne pas user de violence. Une commission tripartite était même mise sur pied pour ce faire. Mais, dans le même temps, les autorités déclaraient qu'elles allaient tout mettre en œuvre pour démasquer un complot contre l'industrie nationale et faisaient arrêter un leader syndical à son bureau, en plus des centaines de travailleurs embarqués lors des manifestations et en passe d'être jugés.

Mardi 14 décembre, la police et le patronat, relayés par la presse, annonçaient la reprise du travail dans la plupart des entreprises.

Mais, même si l'augmentation de salaire était réellement appliquée, rien ne serait réglé : le gouvernement du pays le reconnaît lui-même puisque, par exemple, il demande aux ONG de trouver des fonds pour aménager des dortoirs pour les ouvrières, la faiblesse de leurs salaires ne leur permettant pas de se loger décemment. Les journées de travail sont de 12 heures, voire plus, au gré des besoins des patrons. Les conditions de travail sont celles de bagnes modernes qui, à la moindre étincelle, brûlent avec leurs ouvriers. Lundi 13 décembre encore, deux travailleurs sont morts carbonisés dans l'incendie de leur usine, dix ont été gravement blessés et des dizaines d'autres, bloqués sur le toit de l'immeuble en feu, ont eu cette fois-ci de la chance.

Il faut préciser que ces trois millions de prolétaires, dont une majorité de femmes, suent du profit pour Nike, Zara, H et M et toutes les grandes marques du textile et de la distribution ayant leur siège à Londres, New York et Paris. Alors, on ne peut que souhaiter que leur colère se manifeste encore pour imposer à leurs patrons, et à leurs donneurs d'ordres occidentaux, de leur payer un salaire décent.

Paul GALOIS

• La conférence sur le climat de Cancun

Tous d'accord pour décider... de ne rien décider

Le fond de l'accord signé par 191 pays à Cancun, au Mexique, lors de la séance de clôture de la conférence sur le climat, pourrait se résumer à : « Nous avons décidé, d'un commun accord, de ne rien décider »... et de nous revoir l'année prochaine à Durban, en Afrique du Sud. L'important était de pouvoir proclamer, comme l'a fait le ministre de l'Environnement du gouvernement français, que « *le dialogue multilatéral est sauvé de l'enlisement* ». Quant à savoir si la planète le sera, c'est une autre affaire.

Le communiqué final de la conférence reconnaît que les objectifs fixés par le GIEC,

la conférence mondiale des climatologues, concernant la nécessaire réduction des gaz à effet de serre pour éviter une catastrophe à terme rapproché, devrait être de 25 à 40 % d'ici 2020. Mais rien n'a été décidé d'ici l'an prochain, et surtout pas des mesures contraignantes pour les trusts industriels et leurs États. Au mieux, les dispositions de l'accord de Kyoto seraient reconduites, avec les droits à polluer pour les grands pays en échange d'une petite compensation financière pour les pays sous-développés qui, du fait de leur faible activité industrielle, polluent nettement moins.

Les climatologues estiment que l'augmentation de la température moyenne sur la terre pourrait atteindre de 2 à 4 degrés d'ici la fin du siècle, tout en se déclarant incapables de préciser l'étendue des désastres que cela occasionnerait. Ce refus d'agir des gouvernants des pays les plus riches n'a qu'une motivation, le refus de toucher aux profits immédiats des grands groupes capitalistes qui dirigent l'économie mondiale. Et tant pis si, à cause d'eux, toute l'humanité doit payer le prix de leur irresponsabilité.

Paul SOREL

• Contre les suppressions d'emplois et la sous-traitance

La grève dans la distribution de la presse

Depuis début décembre, les salariés de la SPPS, filiale pour Paris et la proche banlieue de Presstalis (ex-NMPP, Nouvelles messageries de la presse parisienne), sont en grève et plusieurs actions spectaculaires ont perturbé ou interrompu la diffusion des journaux à l'échelle nationale.

À l'origine, c'est le déficit de la SPPS qui a conduit la direction à proposer une « réforme » sous patronage de l'État, destinée à « sauver la presse ». Le déficit qui fait pousser de hauts cris aux patrons est d'ailleurs très relatif, si on sait que l'État aide la presse en distribuant environ un milliard d'euros annuels au patronat du secteur.

Dans un rapport commandé par Fillon, écrit par les dénommés Mettling et Lubek, on peut lire que « *la rationalisation de la distribution parisienne passe par une réduction significative des effectifs dans les ateliers* ».

Autrement dit, ce serait aux salariés de faire les frais de l'opération. Pour le patronat, les salariés seraient trop bien payés et trop solidement organisés dans le syndicat du Livre SGLCE-CGT. Il s'agit donc de démolir la SPPS en

lui retirant d'abord la distribution des magazines, pourtant la plus rentable, qui serait confiée à Geodis, une filiale de Calberson, dont les salariés sont parfois payés en dessous du smic.

À la suite de quoi, ce qui resterait de la SPPS n'aurait plus qu'à disparaître d'une façon ou d'une autre, et de toute façon environ 200 emplois seraient supprimés.

Ajoutons que, parallèlement à cela, il est question de se débarrasser des petits titres qui jusqu'à présent bénéficiaient d'un système de péréquation des frais mis en place en 1947, leur permettant d'être quand même mis en vente dans les kiosques et les librairies. Les gros patrons ne veulent plus payer pour les petits journaux... qui sont donc menacés d'être éliminés ou de devoir pratiquer des tarifs prohibitifs.

Les salariés en grève organisent des meetings, des actions spectaculaires, des blocages de distribution des quotidiens et magazines, et les salariés des autres entreprises de presse sont solidaires et mobilisés, car ils savent que ce conflit est une nouvelle attaque contre toute la profession, les emplois et les salaires

Correspondant LO



• Airbus – Toulouse

Les logisticiens réclament un salaire correct

Dans le cadre de sa politique de réduction des coûts (plan Power8+), Airbus a sous-traité, il y a peu, la majorité de l'activité logistique et magasins au trust Kuehne+Nagel qui a absorbé l'activité auparavant sous-traitée aux sociétés Daher, DHL, ISS, Sofrastock... Ce trust est un des géants mondiaux de la logistique avec 55 000 salariés dans plus de cent pays.

Les négociations salariales traînaient en longueur et l'objectif était d'harmoniser par le bas les salaires, conditions de travail et emplois. Au total, Kuehne+Nagel compte près de 500 travailleurs et déjà, le 21 octobre, une centaine avaient débrayé à l'appel de la CGT. Quand tous les syndicats ont appelé à la grève illimitée à partir du 8 décembre, le mouvement a été largement suivi. Et ils se sont retrouvés très nombreux au rond-point La Crabe pour distribuer des tracts aux travailleurs d'Airbus, revendiquant 60 euros net pour tous.

La veille de la grève, la direction avait envoyé une lettre d'intimidation où elle disait notamment que « *le blocage à la libre circulation des personnes mais aussi des biens ainsi qu'à la liberté du travail est un trouble... illicite* ». Au nom de quoi elle se permet d'interdire une vie décente à des centaines de travailleurs en n'accordant que des salaires insuffisants.

Le lendemain, les grévistes se sont retrouvés à l'entrée Louis-Bréguet, toujours aussi déterminés. La direction, qui n'avait soi-disant pas de sous pour eux, en avait trouvé pour

payer deux huissiers et même certains cadres pour les surveiller en permanence. Sauf que les grévistes ont eu les croissants, le café et les coups de klaxons de sympathie des camionneurs et des salariés Airbus qui passaient là !

Vendredi 10 décembre, en fin de matinée, après bien des discussions, le patron acceptait d'accorder 1,6%, avec un talon de 45 euros brut (à peu près 36 euros net) avec effet rétroactif au 1^{er} janvier, au 1^{er} mars ou au 1^{er} mai, selon la date d'anniversaire de reprise des sociétés. Cela correspond à 3,2% d'augmentation pour un salaire de 1 400 euros brut, et ils sont nombreux à être concernés.

Même si ce n'est pas ce qu'ils revendiquaient – le patron affirmant neutraliser la matinée du vendredi si les grévistes reprenaient le travail – c'est sur des



Découvrir-usine-airbus-toulouse

applaudissements que ceux-ci ont décidé d'arrêter leur grève.

Ces deux jours et demi de grève passés ensemble ont permis à des travailleurs qui viennent de sociétés différentes et qui sont dispersés aux quatre coins d'Airbus, chaînes A340, A380, A320, pôle Athos, de

mieux se connaître. Ensemble, ils ont senti combien leur travail est essentiel dans Airbus et combien il est inacceptable qu'aussi bien Airbus que Kuehne+Nagel se gavent sur leur dos. Des liens se sont créés et ce sera leur force.

Correspondant LO

• PSA – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Des attaques qui ne passent pas

À l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, malgré un débrayage de 400 ouvriers, et le fait que la direction elle-même ait reconnu que son dossier était vide, une procédure de licenciement se poursuit à l'encontre d'un délégué CGT, Ahmed Berrazel.

Jeudi 9 décembre, un comité d'entreprise était convoqué pour voter le licenciement. Cette fois, pas de débrayage possible car – bonne aubaine pour la direction – la neige tombée abondamment la veille avait amené la fermeture de l'usine pour la journée. La CGT n'en appelait pas moins les

syndiqués CGT à venir soutenir Ahmed, et malgré la neige et le chômage plus d'une centaine d'ouvriers ont fait le déplacement ce jeudi après-midi.

Le CE a majoritairement voté contre le licenciement d'Ahmed : même le SIA, le syndicat patronal de PSA, a prudemment préféré s'abstenir. Il reste maintenant à la direction le choix de saisir l'inspection du travail pour poursuivre la procédure et tenter d'imposer le licenciement.

Aulnay n'est pas le seul site de PSA touché par des mesures de répression contre les militants. À Vélizy, deux délégués CGT sont convoqués pour des

sanctions et à l'usine de Poissy deux délégués sont également convoqués, dont le secrétaire de la CGT et une infirmière syndiquée CGT, en vue de son licenciement.

D'un côté, l'argent coule à flots dans les caisses des actionnaires de PSA, qui s'apprentent à annoncer, pour 2010, leur record historique de ventes (avec 3,6 millions de voitures). En même temps, la direction continue ses attaques contre les travailleurs – suppressions de postes, chômage technique.

En frappant les militants combattifs, elle espère décourager tous les travailleurs. Mais c'est peine perdue. À l'usine

d'Aulnay, les réactions continuent contre les mauvais coups. Au Ferrage par exemple, des travailleurs ont réagi contre la dernière mesquinerie du patron : à des ouvriers qui n'ont pas pu arriver à l'usine lors de la tempête de neige du 8 décembre, et sont parfois restés bloqués des heures dans leur voiture en essayant de venir, il a refusé de payer la journée ! Les travailleurs ont donc fait grève pour exiger ce paiement de la journée, et ils ont gagné. C'était aussi une question de principe : pas question de baisser la tête !

Correspondant LO

• Publier (Haute-Savoie)

Coup de tabac

La direction des Papiers du Léman (294 salariés) à Publier, petite ville proche de Thonon, se prépare à supprimer une quarantaine d'emplois dans cette unité de fabrication de papiers fins, dont du papier à cigarettes.

Cette entreprise appartenant au groupe Bolloré est maintenant intégrée à Republic Technologies, le n°2 mondial du papier à cigarettes, qui fait partie de Republic Group, n°1 mondial de l'industrie du tabac. Republic Technologies a une autre usine de papiers fins à Perpignan. Elle y a réalisé 8 millions d'euros d'investissements en juin dernier (avec diverses aides publiques pour 875 000 euros) et envisage d'y construire un centre mondial d'expédition, pour 16 millions d'euros, et affirme vouloir y embaucher cinquante travailleurs en plus des 350 actuellement.

Il y a donc de l'argent dans les coffres, les travailleurs qui se mobilisent pour refuser les suppressions d'emplois ont mille fois raison.

Correspondant LO

La neige a bon dos

À l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, la journée du mercredi 8 décembre a été comme dans toute l'Île-de-France une vraie galère. À la sortie de l'équipe du matin, les bus ont eu du mal à sortir du parking et aucun responsable n'était là pour aider à la circulation. À cela s'est ajoutée la pagaille sur les routes, telle que ceux qui se sont levés à 4h du matin en quittant leur travail à 14h 30 n'ont pu rentrer chez eux qu'à

18 ou même 22 heures.

Quant à l'équipe qui prenait le travail l'après-midi, ce n'était pas mieux. Beaucoup d'ouvriers ont attendu les bus dans le froid pendant des heures : les arrivées se sont échelonnées et la direction n'a pas eu la production habituelle (200 au lieu de 340 voitures). Du coup, elle a décidé le chômage technique pour le lendemain. Conséquence, c'est une journée qu'il faudra rendre,

un samedi gratuit à donner au patron !

La direction en a profité aussi pour supprimer pour tous, les deux jours de chômage – partiel cette fois – des 16 et 17 décembre. Ils avaient été annoncés au début du mois sous le prétexte d'un stock de voitures trop grand ! Ces deux jours étaient prévus dans le cadre de la convention APLD (Activité partielle de longue durée) signée avec l'État, ce

qui permet un paiement à 95% du salaire... en partie sur les fonds publics.

Les deux jours de repos étaient bienvenus pour tous, mais il faut croire que les histoires de stocks invoquées par la direction étaient du bidon : en fait elle a besoin de voitures. Maintenant c'est la neige qui lui fournit un prétexte. En tout cas, chacun a compris qu'elle n'est pas à un mensonge près.

Correspondant LO

• Renault technocentre Guyancourt (Yvelines)

Bosse et « laisse tomber la neige » !

Sur les dix mille personnes qui travaillent au Technocentre Renault de Guyancourt, 2 600 ont été contraintes, du fait des chutes de neige, à passer la nuit du 8 au 9 décembre dans les locaux de l'entreprise.

Question intendance, ce n'était pas le Ritz. Quatre cents repas ont été distribués, en priorité aux femmes enceintes et aux diabétiques ; les deux mille deux cents autres salariés n'ont pu que se ruer sur les restaurants pas trop éloignés et sur la moyenne surface de la ville, rapidement dévalisée.

Beaucoup se sont fiés aux mails envoyés par la direction qui indiquaient « transports perturbés » et ont donc repoussé leur départ en attendant... une hypothétique amélioration. Certains responsables ayant donné la consigne de « partir plus tard », d'autres, en voiture, se sont heurtés à l'énorme bouchon qui bloquait toute la zone géographique de Saint-Quentin-en-Yvelines et n'ont pu que... revenir au Technocentre et y passer la nuit.

Laquelle nuit se déroula sur les moquettes, ou en tentant plutôt mal que bien d'agencer des sièges. Quant à la douche ou au rasoir, il fallut s'en passer.

Le lendemain matin, on reconnaissait, à leur visage fripé, les naufragés de la neige. Note un peu surréaliste, un concert fut improvisé peu avant minuit par des musiciens, venus le midi pour une animation organisée par le Comité d'entreprise, et bloqués eux aussi dans les locaux.

Toutes sortes de bruits ont circulé. Certains se sont entendus dire qu'il n'y avait plus de trains sur la ligne du RER. D'autres, sportifs ou courageux, faisant judicieusement le calcul inverse, se sont aventurés à pied jusqu'à une gare, la marche dans la neige pouvant durer de 45 minutes à une heure trente ! Les bus, seul moyen de transport collectif qui relie le Technocentre, construit en plein champ, à la « civilisation » et notamment à la gare, étaient évidemment bloqués par les intempéries.

Un employé a mis onze heures pour rejoindre en voiture son domicile en grande

banlieue Est, soit à l'opposé de son lieu de travail. Comme beaucoup, il a rongé son frein en méditant sur l'incapacité de la direction à prendre à temps la décision de libérer tout le monde en début d'après-midi, avant le blocage total du trafic. Elle a certes autorisé – c'est bien le moins – tous ceux qui avaient passé la nuit-là à quitter le travail à midi. Ils ne devaient d'ailleurs pas être très efficaces de son point de vue...

Cet épisode démontre l'absurdité du raisonnement des capitalistes qui, dans ce département en grande partie rural, a abouti à rassembler des milliers de travailleurs loin de tout, sans prévoir de dessertes en transports collectifs fiables par tous les temps. En ce qui concerne l'organisation de la recherche du profit maximum, notamment en pressurant les travailleurs, les patrons s'y connaissent. Pour l'organisation de la vie sociale, en particulier s'il neige comme c'est prévisible en hiver, c'est en dessous de zéro.

Correspondant LO

• Ateliers d'Air France Orly, Villeneuve et Roissy

Faut pas nous prendre pour des flocons...

« Attention, la neige, ça glisse » tel était le thème des notes de service que, quelques jours avant les importantes chutes de neige des 8 et 9 décembre, la direction d'Air France, au courant du risque météo, avait fait apposer dans les ateliers et hangars d'Orly. Mais cela n'a pas empêché la même direction de ne faire ni saler ni sabler les allées des parkings ou celles conduisant aux hangars, d'où plusieurs accidents.

À Orly-Nord, Villeneuve-le-Roi et Roissy (principaux sites d'Air France Industrie en région parisienne), Air France n'avait pas non plus prévu que de nombreux travailleurs, notamment en équipes, qui habitent en lointaine banlieue, ne pourraient ni rentrer chez eux le mercredi 8 ni venir travailler le jeudi 9.

Ainsi, des magasiniers des ateliers de Roissy ont dû passer la nuit sur place. Quant à Orly-Nord, à la Grande visite des avions, une quinzaine de travailleurs (et bien plus sur l'ensemble du site), qui étaient bloqués par la neige, ont dû dormir dans les locaux. À Éole, l'usine qu'Air France a récemment fait construire à Villeneuve-le-Roi, certains naufragés de la neige ont même pu constater que la direction, par imprévoyance ou souci d'économies, n'avait pas suspendu la temporisation du chauffage qui coupe celui-ci durant la nuit.

À Roissy, mince satisfaction, des travailleurs de l'équipe du soir ont croisé pour la première fois certains chefs à la cantine, ces derniers ayant préféré ne pas risquer de partir plus tôt, de crainte de se voir bloqués sur les routes.

Le lendemain, jeudi 9, parmi ceux qui avaient pu venir travailler, les discussions allaient bon train sur la galère des retours de la veille : de nombreux travailleurs avaient passé quatre, cinq heures ou plus sur les routes. Un travailleur de l'équipe du matin, surpris par la neige alors qu'il quittait Orly à 14 heures, n'est rentré chez lui qu'à 4 heures du matin, heure à laquelle il aurait dû repartir ! Mais, même si la situation a heureusement été moins éprouvante pour la majorité, le 9 au matin dans les ateliers et les hangars une proportion importante de travailleurs manquaient à l'appel, faute d'avoir pu arriver.

Dans certains cas, l'encadrement a fermé les yeux. Mais le plus souvent, même pour ceux qui avaient suivi les conseils des autorités demandant de ne pas prendre sa voiture, la direction fit savoir qu'elle allait retenir ou faire rattraper les heures manquées. À la Maintenance de Roissy, à l'atelier des Moteurs, un chef a même osé téléphoner à de jeunes ouvriers pour essayer de les faire venir au travail, malgré la galère sur les routes. Et puis quoi encore !

Correspondant LO

• Renault-Flins Produire avant tout

Le 9 décembre, après les chutes de neige, l'usine de Renault-Flins était fermée sauf deux secteurs, dont celui des Presses. Pour ceux-là, la séance de travail du jeudi matin n'a pas été annulée, malgré les recommandations

de Météo France et même du gouvernement, demandant de ne pas circuler ce jour-là sauf urgence.

Les travailleurs ont donc dû quitter leur domicile très tôt, sur le coup de quatre heures du matin et rouler dans

la neige et le verglas. Comme il fallait s'y attendre, deux d'entre eux ont dérapé : ils ont été blessés et leur voiture a été sérieusement endommagée.

Sortir des pièces, pour Renault c'est plus vital que respecter la sécurité des personnes.

• Course au profit Épreuve sur neige

La pagaille créée sur les routes par les dix centimètres de neige tombés jeudi 9 décembre, n'en déplaît au ministre de l'Intérieur, n'est pas seulement due aux économies stupides faites sur les services publics. Il n'y a certes pas assez de saieuses et de travailleurs dans les services chargés de l'équipement, mais il y a aussi beaucoup trop de camions sur le réseau routier, beaucoup plus qu'il ne peut en supporter, dès qu'il y a le moindre incident.

Les quelque 600 000 camions immatriculés en France

et 200 000 immatriculés ailleurs qui circulent sur les routes du pays servent essentiellement à ravitailler les entreprises. Leur nombre s'est multiplié lorsque les grandes entreprises industrielles ont choisi d'étendre la sous-traitance, de réduire les stocks et de travailler à flux tendu, transformant ainsi les routes en entrepôts de pièces détachées ou semi-finies, circulant d'un site de production à l'autre. Le groupe Renault utilise ainsi plus de 3 000 camions quotidiennement entre ses différentes usines et 400 camions

approvisionnent tous les jours la seule usine PSA d'Aulnay-sous-Bois en banlieue parisienne. L'État et les services publics ne sont pas en reste puisque La Poste et même la SNCF ont depuis longtemps privilégié la route pour faire circuler marchandises et colis.

La raison en est simple : le transport routier est une industrie qui, à la différence du rail, ne paye pas ses infrastructures puisque les routes sont financées par la collectivité. Mais cette souplesse et ce faible prix, pour les capitalistes, se transforment en



blocage et en coût élevé pour la collectivité, à la première chute de neige.

Cette absurdité criante peut même devenir criminelle

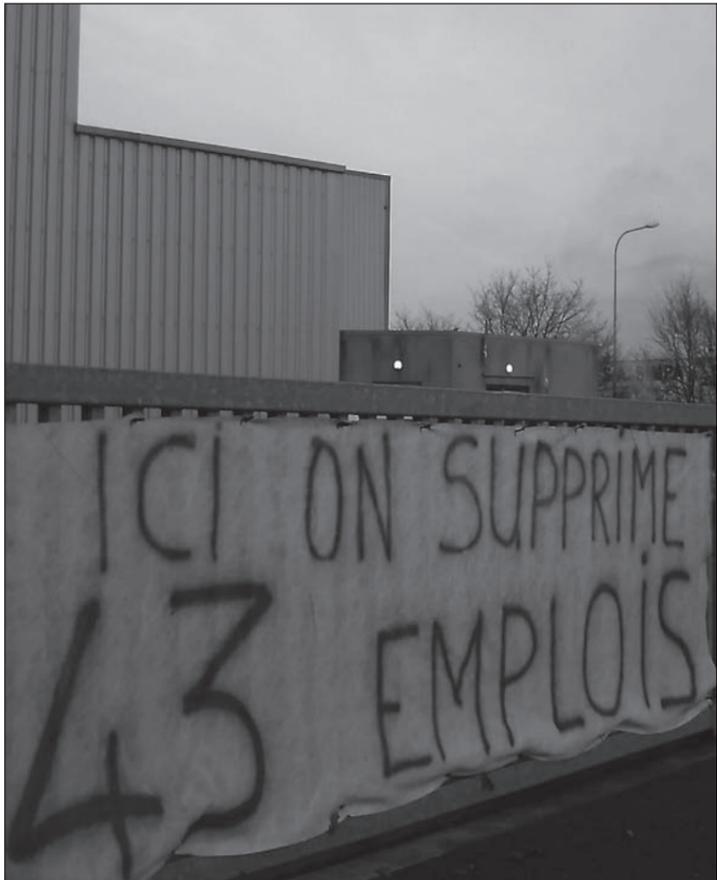
avec les coupes faites dans les services publics d'entretien du réseau routier, du coup de plus en plus dangereux.

Paul Galois

• JDM Avrillé (Maine-et-Loire)

Victimes de délocalisation Les travailleurs occupent l'usine

JDM SIMPA à Avrillé est une usine de 43 salariés qui fabriquent des voitures qu'on peut conduire sans permis. Fin septembre, l'entreprise a été vendue à BGI (Baelen Gaillard Industries), la holding à qui appartient Heuliez dans les Deux-Sèvres. Et fin novembre, contrairement aux promesses faites devant l'ensemble des travailleurs lors du rachat, BGI annonçait la délocalisation de JDM à Cerisay et proposait aux ouvriers d'Avrillé d'aller travailler là-bas, à 110 Km de chez eux, pour une prime de transport de 7 euros par jour !



Cette affaire est très médiatisée dans la localité car BGI a touché un million d'euros d'aides publiques pour remettre Heuliez à flot. Les élus de droite, député et conseiller général, de leur côté se sont dit scandalisés. Tout juste s'ils ne dénoncent pas les patrons voyous et ce d'autant plus facilement qu'Heuliez se trouve... dans les Deux-Sèvres, où siège Ségolène Royal

Quant aux salariés, ils n'ont pas obtenu les assurances qu'ils exigent en matière de reclassement proche de leur domicile, pas plus que les 20 000 euros d'indemnités supralégales qu'ils réclament en cas de licenciement,

• Dunkerque

Le procès d'un militant syndical

Le 22 octobre, en plein mouvement pour les retraites, un meeting unitaire se tient devant l'usine Valdunes de Leffrinckoucke près de Dunkerque. Christian Muys, un responsable de SUD, y apporte en voiture les drapeaux de son syndicat. Une moitié de la rue y menant est barée par un véhicule de police. Christian demande aux agents la possibilité de passer. Non seulement on la lui refuse, mais on le sort de la voiture. Il est menotté, placé en garde

à vue. Le procureur l'accuse de « coups et blessures avec arme par destination » contre un policier. Celui-ci affirme avoir été à deux reprises heurté par la voiture. Mentionné lors du procès qui s'est tenu le 10 décembre à Dunkerque, l'examen médical du policier, effectué à l'hôpital, ne parle que d'« une douleur modérée sans trace au niveau du genou » qui n'a pas donné lieu à un arrêt de travail... Mis en délibéré, le jugement sera rendu le 3 janvier.

Sablé (Sarthe) prend corps, les travailleurs de l'entreprise qui ne peuvent suivre ni à Cerisay, ni à Sablé ne veulent pas partir sans une prime de licenciement supralégale. À cette demande, BGI brandit la menace du dépôt de bilan et a affirmé, lundi 13 décembre, qu'il ne peut aller au-delà de 4 000 euros !

Dans la soirée, la réponse des travailleurs a été de continuer l'occupation des locaux et d'empêcher le départ des pièces vers Cerisay.

Correspondant LO

La faiblesse de l'accusation, ses incohérences, ses mensonges, la solidarité autour de Christian expliquent sans doute pourquoi le procureur n'a demandé – pour un motif pouvant entraîner de lourdes peines de prison et d'amende – qu'une condamnation de principe de 500 euros.

Mais c'est l'accusation elle-même qui doit être reconnue nulle par le tribunal, car elle revient à criminaliser la lutte sociale.

Serge VIARD

• ArcelorMittal – Dunkerque

Suppressions d'emplois et profits vont de pair

L'usine du trust sidérurgique ArcelorMittal de Dunkerque a perdu plus de mille emplois en dix ans. De 4 253 travailleurs inscrits aux élections professionnelles d'octobre 2000, on est passé cette année à 3 241. Et la direction prévoit un effectif de 3 040 pour la fin 2011. En 2010 la direction a mis en place un nouveau plan de « départs volontaires » de 316 salariés, et elle ne remplace pas ou peu les nombreux départs en retraite. Ainsi, c'est une « vague d'embauches » de... 57 personnes en tout et pour tout pour les sites de Dunkerque et Mardyck ! La masse salariale diminue. En un an, elle a baissé de 8,83 %.

Depuis l'été, le haut-fourneau n°2 et la coulée continue 21 ont été arrêtés pour cause de baisse de la demande d'acier, comme dans de nombreux sites en France et en Europe. Les travailleurs ont dû prendre six de leurs jours de congé ou de leurs RTT.

La direction annonce aussi des jours de chômage partiel. Ainsi au Train à chaud continu la production aura été de 40 000 tonnes supérieure aux prévisions... mais maintenant il faudrait chômer pour ne pas trop produire !

Côté salaires, les augmentations ont été de 0,5 % en mars et en décembre, ce qui représente globalement 0,45 % sur l'année, bien moins que l'augmentation officielle des prix de 1,6 %.

Mais les profits d'ArcelorMittal se portent toujours très bien : 3,8 milliards de dollars durant les neuf premiers mois. Et les patrons ont d'autre part annoncé qu'ils allaient acheter jusqu'à 6 % des actions de la société à un prix pouvant aller jusqu'à 25 % au-dessus du cours.

De quoi donner des idées aux travailleurs pour revendiquer une véritable revalorisation de leur salaire !

Correspondant LO

• ArcelorMittal – Isbergues (Pas-de-Calais)

De nouvelles menaces sur l'emploi

La direction générale d'ArcelorMittal a décidé la scission de la branche Acier inoxydable. Ce n'est pas une surprise pour les 680 travailleurs du site d'Isbergues, mais cette nouvelle tombe au moment où le secteur de la tôlerie traditionnelle est mis sous « cocon », à l'arrêt total, et cela concerne 200 travailleurs.

Dans les années 1970, il y avait 4 000 travailleurs à l'usine d'Isbergues. Les effectifs n'ont cessé de fondre depuis. En 1998, Usinor a décidé de se séparer d'une partie de l'usine, le secteur des tôles magnétiques, utilisées pour les transformateurs, en la vendant à ThyssenKrupp. Ce site appelé Ugo est toujours en activité, avec moins de 600 salariés.

En 2007, l'aciérie électrique est arrêtée et, sur plus de 1 100 emplois, 410 postes sont supprimés. En 2009, la direction met en place un plan de 45 « départs volontaires » pour les employés, et 32 personnes en contrats de professionnalisation ne sont

pas embauchées. De plus, les salariés de la sous-traitance sont aussi touchés. Au mois de mars 2010, 21 travailleurs de l'entreprise ISS, qui sont chargés de l'emballage et de l'expédition, sont éjectés de l'usine, car la direction a décidé de redonner le travail à des opérateurs d'Arcelor.

La branche Inox devient une nouvelle société, indépendante d'Arcelor, et la direction a prévenu qu'il y aurait une renégociation des accords sociaux. Tout cela est lourd de dangers pour les travailleurs, avec la crainte de nouvelles suppressions d'emplois et la remise en cause des salaires, des primes, des horaires et des conditions de travail.

Le personnel d'Arcelor n'aura pas d'autre choix que d'engager la lutte contre le patron Mittal. Celui-ci amasse une fortune considérable, et les profits du groupe doivent servir avant tout à garantir les emplois et les salaires de ceux qui font tourner les usines !

Correspondant LO

• Arc International – ex-Verrerie Cristallerie d'Arques (Pas-de-Calais)

Ce n'est plus comme avant !

En mars 2010, environ 2 000 travailleurs d'Arc International se sont mis en grève pendant trois jours, alors que le personnel comme la population locale disaient qu'«il n'y aura jamais de grève chez Durand» (la famille propriétaire).

Ils avaient manifesté nombreux en criant leur ras-le-bol des milliers de suppressions d'emplois et des délocalisations, des centaines de mutations et des emplois externalisés, des salaires qui dégringolaient et des primes minables, et leur ras-le-bol aussi des mensonges de la direction, des gros salaires des directeurs et de la fortune de Durand. Les travailleurs ont obtenu une petite prime, autour de 150 à 200 euros, mais étaient surtout fiers d'avoir fait grève.

La casse de l'emploi

Depuis 2002, la famille Durand et Cie a supprimé près de la moitié des effectifs et la Cristallerie d'Arques est passée de 12 000 à 6 500 salariés actifs aujourd'hui. Elle a externalisé des ateliers entiers et ainsi plusieurs centaines de travailleurs ne font plus partie de l'effectif. Depuis 2005, plus de 2 000 travailleurs sont partis en préretraite maison, à partir de 55 ans. Des centaines de salariés ont quitté l'entreprise avec des primes de départ volontaire.

Et pour tous ceux qui travaillent encore dans l'entreprise,

les salaires sont à la baisse, les conditions de travail continuent de se dégrader et la précarité s'installe. En ce moment, il y a 250 travailleurs intérimaires dans les ateliers, alors qu'il n'y a pas si longtemps il n'y en avait aucun !

Pour nous accompagner vers la sortie de l'usine, la direction a organisé de nombreux forums, un sur l'emploi, un autre sur la formation et le dernier en date, le forum de l'entrepreneur ! La direction veut nous encourager à nous «mettre à notre compte»... Comme si tous allaient se mettre à acheter des baraques à frites, à vendre des pizzas, à faire du toilettage pour chiens ou à planter des vignes dans le marais !

Mensonges, fortune et comptes encore plus opaques

Pour justifier tous ses mauvais coups contre les travailleurs, la direction invoque la faiblesse des ventes et la nécessité de baisser les coûts de production pour faire face à la concurrence. Mais le groupe Arc International réalise un chiffre d'affaires de plus de 1,2 milliard d'euros et fait des bénéfices, même s'ils ont baissé par rapport à quelques années en arrière. Le groupe s'est en plus beaucoup désendetté. La famille Durand continue de s'enrichir et figure au hit-parade des grosses fortunes de France.

Le patron veut changer le statut juridique de l'entreprise. Toute la production, dont les

usines d'Arques, toute la distribution et le négoce en France sont regroupés dans une seule société, Arc International France, AIF, qui deviendrait une filiale du groupe Arc International. La direction va maintenant jouer sur l'existence de ces deux sociétés, faire circuler de l'argent entre elles, utiliser des combines comptables et fiscales pour augmenter encore la part des actionnaires ! Et le patron pourra expliquer, avec des chiffres manipulés, que nous ne sommes pas assez rentables.

Dans les médias, la direction prétend qu'elle se bat pour «sauver le site». Mais ce genre de discours ne passe plus et met beaucoup de travailleurs en colère.

Correspondant LO

La direction manipule les horaires

Début 2010, dans le secteur Arts du décor, suite au transfert de lignes de production vers d'autres usines du groupe, la direction d'Arc International avait invoqué la baisse d'activité pour remettre en cause les postes en 5x8. Elle voulait imposer aux 700 travailleurs concernés le cycle en 3x8 avec 16 postes supplémentaires. Outre que cet horaire est au moins aussi pénible que les 5x8, la direction prévoyait une baisse des primes de poste, soit une perte de l'ordre de 12 % sur le salaire. Après la grève de

trois jours en mars, la direction a un peu reculé, en acceptant que le cycle en 3x8 ne soit plus imposé et qu'il soit «au volontariat», les opérateurs pouvant continuer à travailler en 5x8.

Mais, en ce mois de novembre, parmi les 2 500 postés en 5x8, les bruits couraient que la direction voulait nous faire passer en 4x8... l'été prochain et nous imposer des postes supplémentaires. Face au mécontentement qui gagnait tous les ateliers, elle a dû remballer les attaques qu'elle avait prévues

contre le personnel posté en 5x8. Elle voulait nous faire travailler douze postes de plus pendant l'été et nous en payer six.

Attendus pendant des semaines, les plannings des congés d'été 2011, pour les camarades en 5x8, sont tout à coup arrivés... Il paraît que la direction voulait qu'ils soient très vite distribués. Elle devait surtout être pressée de couper court à l'agitation dans les ateliers.

Correspondant LO

• Visteon-Carvin (Pas-de-Calais)

Mutations et réductions d'effectifs les patrons doivent payer !

À Carvin, l'équipementier automobile Visteon produit des pièces de garnitures pour Peugeot et pour Toyota. Or le contrat de production avec Toyota ne sera pas renouvelé après juin 2011. Le mardi 30 novembre, la direction annonçait 60 mutations vers le site de Gondecourt, une ville voisine.

Ce fut comme un coup de poing : la grande majorité des 120 salariés se mirent en grève, d'autant plus que la direction prétendait remettre une partie des mutés en production. La grève a duré jusqu'au lundi 6 décembre et a repris ensuite.

À Gondecourt, il y a 800 salariés et de très nombreux intérimaires. En 2009, plus d'une soixantaine de postes ont été supprimés et aujourd'hui la

production et les cadences y sont au maximum. Il y a quelques années, la direction y a transféré des salariés de Brebières, près de Renault-Douai, lorsqu'elle a fermé le site. L'été dernier, c'est la production du site de Visteon-Flins qui est arrivée, après sa fermeture et le licenciement d'une soixantaine de salariés (avec les intérimaires), alors que la production de Flins tournait au maximum et avec des carnets de commandes pleins. Maintenant, la disparition du contrat Toyota fournit un prétexte à une direction qui cherche perpétuellement à «réduire les coûts» !

Les travailleurs de Carvin réclamaient 9 000 euros pour tous ceux qui seraient mutés à Gondecourt. Les négociateurs de Visteon, particulièrement arrogants, voulaient imposer les mutations et abaisser la prime de transfert à 6 500 euros

3 000 euros, ce qui ne faisait que renforcer la colère de tous.

Finalement, le lundi 6 décembre, un accord a eu lieu sur une prime de 7 500 euros, comme pour les travailleurs de Visteon-Rennes mutés cet été à environ 50 km de leur site, ainsi que pour la récupération des heures de grève par des heures supplémentaires. Les salaires et les coefficients de ceux qui seraient mutés ne devraient pas être touchés. Mais dès le mardi 7 la direction remettait en cause cet accord : les salariés auraient mal compris ! La grève a donc repris, encore plus déterminée, pour les 7 500 euros. Et mardi 14 décembre elle durait toujours.

Les pressions se multiplient : lettre envoyée à chacun pour rappeler les responsabilités des grévistes, huissiers... Et plutôt que de donner cette prime aux travailleurs, la direction

préfère payer des pénalités plus importantes aux maisons mères comme Peugeot à Mulhouse. Il est d'autant plus révoltant de voir que l'argent existe, mais que la direction refuse de l'accorder aux salariés.

Visteon ne cesse de fermer des usines : de 49 000 salariés dans le monde il y a deux ans, la société est passée aujourd'hui à 26 500. Les travailleurs de la sous-traitance automobile subissent au prix fort les réductions de production des maisons mères. Les grévistes de Carvin ont raison de se défendre et les patrons et les actionnaires ont largement les moyens de payer, de façon qu'il n'y ait aucun licenciement et au contraire partage du travail entre tous, en diminuant les heures et en maintenant les salaires.

Correspondant LO

• Avenance Bordeaux

Contre les bas salaires, les travailleurs en grève

Sur Bordeaux et dans l'agglomération, Avenance emploie 120 salariés assurant la restauration collective dans douze grosses entreprises. Partis en grève le mercredi 8 décembre à une soixantaine avec le soutien du syndicat CGT, ils étaient une centaine le lundi 13 décembre. Ils revendiquent qu'aucun salaire ne soit en dessous de 1 600 euros brut, mais aussi pour les conditions de travail, contre les pressions de l'encadrement, et pour des embauches.

Le 10 décembre, la seule réponse de la direction d'Avenance a été de faire venir de tout le pays des cadres et des agents de maîtrise pour remplacer les grévistes. Ces derniers ont été révoltés par l'attitude de la direction, qui n'hésite pas à payer l'hôtel, les billets d'avion et les frais de route aux cadres pour casser leur grève. Du coup le nombre de grévistes a augmenté ce jour-là et les cantines ont été boycottées par les travailleurs des entreprises concernées. Leur soutien s'est exprimé de nombreuses manières, par le biais de pétitions, par des délégations de syndicalistes lors des rassemblements devant la direction locale d'Avenance, et par des collectes.

Lundi 13 décembre, les grévistes, toujours déterminés, ont invité les travailleurs de la cité administrative à un pique-nique de lutte. Dans une ambiance chaleureuse, plusieurs salariés ont pris la parole pour dénoncer leurs conditions de travail et les salaires de misère qui poussent certains à travailler à côté pour gagner un peu plus d'argent pour vivre. Lors des prises de parole, il a été rappelé que la société Avenance ne vaut rien sans le travail des salariés, et aussi que la lutte sur les salaires concerne tous les travailleurs.

Correspondant LO

• Valtimet – Les Laumes-Alésia (Côte-d'Or)

Grève pour les salaires

Dans cette région industrielle au nord de Dijon que les journalistes appellent la « Metal Valley » et que Sarkozy est venu visiter il y a deux mois en tant que fleuron de l'industrie, toutes les usines, dont la plupart appartiennent au trust Vallourec, viennent de faire grève pour les salaires à l'occasion des négociations annuelles obligatoires.

En effet Vallourec a fixé à 1,2 % l'augmentation générale, alors que le trust fait des bénéfices comme jamais et que les carnets de commandes sont pleins. À Valtimet par exemple, il y a des commandes pour les trois prochaines années et l'usine a fait plus de cinq millions d'euros de bénéfices en 2009.

Dans cette usine de 215 personnes où sont fabriqués des tubes en inox et en titane pour les centrales nucléaires et



thermiques les salariés ont fait dix jours de grève, du lundi 22 novembre au mercredi 30. Et cela après avoir fait une semaine de débrayages de deux heures. En effet ils voulaient une vraie augmentation pour tout le monde, alors que la direction ne voulait donner que 1,2 % en général, plus sept euros et le reste en augmentation individuelle et en prime conditionnelle. Eux

demandaient 20 euros en plus des 1,2 %, soit l'équivalent de 2,4 % pour tout le monde, une prime de vacances de 470 euros et une augmentation de 5 % de la prime de nuit.

Pour la direction, le fait que les salariés bloquent tout, production et camions, c'était un véritable affront. Rage qui s'est encore accrue quand elle a vu débarquer une équipe de

France 2 pour filmer le conflit en vue de leur émission *Complément d'enquête...* sur les bas salaires.

Malgré toutes les pressions... et le froid, les grévistes ont tenu bon. Car, même s'ils ne pensaient pas faire reculer, à eux seuls, le trust Vallourec, ils sont fiers d'avoir fait cette grève de dix jours.

Correspondant LO

• Veninov – Vénissieux (Rhône)

Menace de fermeture

« 90 salariés à poil », c'est le titre du tract des travailleurs de Veninov, qui n'ont pas touché leur paye fin novembre. Car la direction du groupe dit être en difficulté.

L'usine plus que centenaire, située dans le centre de Vénissieux, s'est d'abord appelée Maréchal, puis Vénilia et maintenant Veninov. Elle a connu des rachats successifs par différents groupes et appartient actuellement à Alkor Venilia GmbH (554 salariés et deux autres usines en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas). Au fil des plans sociaux, les 1 200 salariés des années 1960 ne sont plus que 90. Ils fabriquent, entre autres des nappages plastifiés et des adhésifs.

Après avoir fait des heures

supplémentaires en abondance avant l'été pour constituer un stock exceptionnel, en septembre et octobre les travailleurs ont connu six semaines de chômage partiel. Et en novembre, bien qu'il y ait des commandes, ils étaient occupés à des travaux de rangement, nettoyage et archivage, car la direction n'a plus l'argent pour acheter les matières premières. Et elle n'avait pas d'argent, non plus, pour payer les salaires fin novembre !

Les travailleurs n'ont pas accepté d'être traités ainsi et ont décidé de bloquer la sortie du stock, dont la moitié était déjà partie en Allemagne. Cela a débloqué une partie des salaires : vendredi 2 décembre, la direction a versé 1 000 euros à chaque salarié, avec promesse de verser le reste à la

mi-décembre.

Mais les travailleurs sont très méfiants et n'ont guère confiance dans les promesses de la direction. Ils craignent la fermeture de l'entreprise, bien que le directeur affirme qu'elle n'est pas en cessation de paiement. Ce sont des « erreurs de gestion » qui l'auraient mise dans cette situation. Mais où sont passés les bénéfices faits pendant des années ? Qui les a empochés ? Quelles sont les fortunes personnelles des actionnaires ? L'entreprise n'est-elle pas mise artificiellement en déficit pour pouvoir la fermer ? C'est tout cela que les travailleurs pourraient savoir s'ils avaient la possibilité de mettre le nez dans les comptes de l'entreprise.

Les travailleurs restent mobilisés et organisent le soutien

à leur lutte. Jeudi matin 9 décembre, ils ont manifesté dans le centre de Vénissieux jusqu'à la mairie, accompagnés par quelques habitants et syndicalistes, ainsi que par Michèle Picard (mairie PC), André Gerin (député PC) et quelques élus. Et lundi 13, à l'initiative de la municipalité, s'est tenue avant le Conseil municipal une réunion de création d'un comité de soutien, à laquelle environ 200 personnes ont participé, dont bon nombre de retraités de l'usine.

D'autres initiatives sont prévues, mais surtout les salariés attendent avec inquiétude la réunion du Comité central d'entreprise extraordinaire du 17 décembre, où ils espèrent en savoir plus sur ce qui les attend.

Correspondant LO

• Isochem – Pont-de-Claix (Isère)

Les travailleurs marquent un point

Les salariés d'Isochem du Pont-de-Claix étaient mobilisés depuis le jeudi 4 novembre contre les menaces sur leurs emplois. Cette entreprise produit de l'épail, utilisé comme fongicide dans le traitement de la vigne et d'arbres fruitiers. Bayer, qui est donneur d'ordres pour

cette fabrication, voulait se fournir meilleur marché en Chine et n'avait pas encore renouvelé un contrat en cours avec Isochem, faisant ainsi planer la menace de la fermeture d'une partie du site du Pont-de-Claix, dont les contrats avec Bayer représentent un tiers de l'activité.

Depuis début novembre, les salariés débrayaient donc deux heures par jour, en bloquant toutes les sorties de produits pour Bayer. Finalement, le 10 décembre, Bayer acceptait un contrat prévoyant la fabrication de 2 000 tonnes d'épail par an pour une durée de deux ans. Selon la CGT, « deux ans, cela

peut paraître court, mais c'est aussi un temps suffisant pour pouvoir envisager l'avenir avec plus de sérénité et éviter une restructuration brutale ».

L'action des travailleurs leur a en tout cas permis de marquer un premier point.

Correspondant LO

• Sagemcom Dinan (Côtes-d'Armor)

Nouvelle saignée envisagée dans les effectifs

À la suite du désengagement de France Télécom concernant la maintenance des Livebox d'Orange, 200 emplois sont menacés dans deux usines de la Sagem spécialisées dans la maintenance et le service après-vente des produits multimédias : à Tourcoing dans le Nord (cent salariés dont la moitié d'intérimaires) et Quévert près de Dinan, Côtes-d'Armor (295 salariés dont une centaine d'intérimaires). Ces contrats Orange représentent environ 60 % de l'activité de l'entreprise. Les intérimaires devraient évidemment être les premiers concernés.

Il y a une vingtaine d'années, la SAT (Société anonyme de télécommunication) comprenait plus d'un millier de salariés à Dinan. Devenue Sagem après plusieurs dégraissages successifs, l'usine est aujourd'hui une entité de la joint-venture Nethouse Services, groupe franco-allemand constitué début 2010 par la fusion des groupes Sagemcom (6 000 salariés et un chiffre d'affaires de 1,3 milliard d'euros en 2009), majoritairement détenu par le fonds d'investissement américain The Gores Group, et CTDI (plus de 5 000 employés sur plus de 40 sites), « leader mondial de la réparation et la gestion logistique des équipements de télécommunication ». Nethouse Services prétendait alors « créer les conditions d'une croissance forte et durable ».

Il ne s'agit donc pas d'une petite entreprise en difficulté, mais de deux mastodontes dans le domaine dit « du service clients pour les terminaux de communication ».

Pour le moment, la direction de Sagemcom tente de calmer le jeu en affirmant qu'« aucune décision n'a été entérinée » et « aucun plan social n'a été évoqué pour l'instant ». En fait, l'annonce des licenciements devrait être effective en février 2011.

Encore un mauvais coup pour les travailleurs, dans une région où le taux de chômage s'élève déjà à près de 9 %, et qui n'avait vraiment pas besoin de ça.

Correspondant LO

• Le travail saisonnier

Surexploitation et discrimination

Alors que débute la saison des sports d'hiver, les saisonniers du tourisme ont tenu un forum à Aubagne, le premier week-end de décembre. Ils ont dénoncé la précarité de leur situation ainsi que la discrimination qu'ils subissent par rapport aux autres travailleurs dans le montant de leurs allocations chômage. Certains ont d'ailleurs déposé une plainte contre l'Unedic auprès de la Halde.

Ils seraient environ 800 000 en France, alternant les saisons d'hiver à la montagne et d'été au bord de la mer. Une bonne partie travaillent dans l'hôtellerie ou la vente. Souvent jeunes ou étrangers, une majorité de saisonniers ne connaissent pas leurs droits et, même s'ils les connaissent, il leur est difficile de les faire valoir étant donné qu'ils travaillent dans de très petites entreprises et sont isolés

face à leur employeur. Une enquête réalisée par la JOC, datant de 2007, montre que 14 % d'entre eux ne signent même pas de contrat de travail, ce qui ne leur donne aucune couverture sociale et permet de les sous-payer, et que, pour 25 % des travailleurs estivaux, les heures supplémentaires ne sont pas payées.

À cela s'ajoutent les mauvaises conditions de logement,

les patrons préférant louer (cher) les appartements qu'ils possèdent à des touristes. C'est ainsi que beaucoup de saisonniers se retrouvent dans des campings, même l'hiver, parfois non aménagés et loin de leur lieu de travail, ou bien ils sont entassés dans des locaux trop petits.

Précaires, sous-payés et surexploités, les saisonniers sont en outre victimes de discrimination par rapport aux autres travailleurs en CDD. Alors qu'entre les deux saisons ils travaillent au maximum sept à huit mois par an, ils n'ont pas droit à la prime de précarité en fin de contrat. De plus, pendant leurs périodes de chômage, ils

ne touchent que les trois quarts de l'allocation accordée aux autres chômeurs. Et depuis 2006, une nouvelle convention est venue aggraver encore leur situation puisque, après trois périodes d'indemnisation, les saisonniers ne perçoivent plus rien.

C'est pour obtenir l'égalité des droits avec les autres travailleurs qu'ils ont porté plainte contre l'Unedic et que, les années précédentes, des mouvements de grève avaient eu lieu dans différentes vallées des Alpes, là où le travail saisonnier est bien souvent la seule possibilité d'emploi qui soit offerte aux habitants.

Marianne LAMIRAL

• Affaire Mediator

La recherche... du profit

Les abonnés au magazine La Recherche ont eu la surprise de recevoir, avec le numéro de décembre, un supplément gratuit intitulé « Le savoir du corps : réflexions croisées sur le soin ». Ce supplément se présente sous la forme d'un cahier de 24 pages en couleurs et sur papier glacé, avec un éditorial du philosophe et ex-ministre de l'Éducation nationale Luc Ferry et des articles ponctués d'interviews de pontes de la médecine. Les articles sont assez intéressants, et poussent parfois l'audace jusqu'à déclarer que « l'exigence de santé relève d'une urgence politique ». Cependant, l'une des

idées distillées tout au long des articles est que, si nous sommes en droit d'exiger une médecine de plus en plus efficace, elle ne pourra jamais l'être à 100 %. Dit comme cela, c'est évidemment imparable.

Mais cette idée prend un tout autre sens lorsqu'on remarque que ce supplément a été édité par le groupe de pharmacie Servier, mouillé actuellement jusqu'au cou dans le scandale du Mediator. Ce médicament, au départ destiné aux diabétiques en surpoids, était pris aussi par des non-diabétiques. Il aurait été la cause de plus de 500 morts en trente ans, selon une étude officielle

récente. Le groupe Servier se défend en disant, en substance, que 500 morts cela fait peu, au regard du nombre de patients qui ont pris le Mediator. Tout juste concède-t-il que ce n'est pas bon pour « l'image de marque » du groupe. En fait de cynisme, on ne fait pas mieux.

Pourtant, cela fait plus de dix ans qu'on soupçonne les effets secondaires du Mediator. Un autre médicament à la composition proche a par exemple été retiré de la vente dès 1997, et le Mediator lui-même a été interdit en Suisse dès 1998.

Dans le supplément distribué avec La Recherche, on

trouve en pages centrales une interview du docteur Servier, fondateur du groupe. Autant dire qu'il n'y a aucune question sur le Mediator. Et à la question : « Quel est le rôle d'une entreprise pharmaceutique comme Servier ? », il répond : « Donner satisfaction aux médecins qui prescrivent, aux malades qui consomment nos médicaments, mais surtout contribuer aux progrès de la recherche. » Et bien sûr, pas du tout faire de confortables profits. C'est bien connu, et l'affaire du Mediator le montre, les entreprises pharmaceutiques sont avant tout des œuvres de charité.

H. L.

• Depuis le 1^{er} janvier

340 morts dans la rue

En un peu moins d'un an, 340 personnes sont mortes dans la rue, parce qu'elles n'avaient pas d'autre endroit où vivre, l'hiver sur la grille d'une bouche de métro, l'été en cherchant la fraîcheur, mais toujours, quelle que soit la saison, sans pouvoir s'abriter sous un toit, s'allonger sur un lit et se préparer un simple repas.

Et cela ne va pas s'améliorer. Pas seulement parce que la météo promet un hiver rigoureux, mais parce que cette société – richissime – n'a que faire de ses exclus. Il n'y aura pas plus de logements pour les pauvres, pas plus de places d'hébergement pour les sans-abri. Il y a même moins de crédits alloués aux



associations qui les aident, parce que le gouvernement en a décidé ainsi. Par contre, il y a chaque jour un peu plus de sans-abri,

parce qu'il y a plus de chômeurs, et aussi plus de travailleurs dont le salaire ne permet même pas de pouvoir se loger.

Et puis, il y a aussi les demandeurs d'asile, ces femmes et ces hommes contraints de quitter leur pays d'origine et d'essayer de survivre ici. Des préfetures n'avaient pas hésité à demander aux services sociaux concernés de ne pas les prendre en charge, ou seulement en deuxième choix, s'il restait de la place. C'est maintenant le Conseil d'État qui vient de recommander à l'administration chargée de les accueillir de « recourir à des modalités d'accueil sous forme de tentes ou d'autres installations comparables ». Des tentes... Comme dans les camps de réfugiés!

Sophie GARGAN

• Établissement français du sang

Grève contre les coupes budgétaires

L'Établissement français du sang (EFS), qui emploie 9 700 salariés, fait partie de ces « opérateurs de l'État » victimes des mesures d'austérité présentées par François Baroin, le ministre du Budget.

Les analyses des échantillons des dons de sang (détermination des groupes sanguins, vérification que le sang collecté est sain) seront désormais regroupées sur quatre sites, à Angers, Annecy, Lille et Montpellier, où ne travailleront plus que 140 salariés environ. Cela entraînera la fermeture des dix autres sites existant actuellement, où travaillent 260 salariés. D'après les syndicats, la direction de l'EFS attend de ces mesures douze millions d'économies en 2012. La direction refuse de confirmer ces chiffres et affirme que cette restructuration permettra « d'améliorer la sécurité et la qualité du service ».

On peut en douter. La sécurité sera-t-elle améliorée, avec des fourgons qui devront désormais parcourir des distances bien plus longues pour acheminer les échantillons provenant des 150 sites de collecte dans tout le pays? Et comment parler d'amélioration du service, alors que les syndicats estiment que l'utilisation des plaquettes sanguines (un des composants du sang) pour les malades sera retardée d'un jour, alors que leur durée d'utilisation est de cinq jours?

En fait le gouvernement, pour faire des économies, a taillé à coups redoublés dans les dépenses de santé: déremboursement des médicaments, franchises médicales, fermetures d'hôpitaux et de maternités de proximité. Avec le regroupement des centres d'analyse, c'est un nouveau coup porté au le système de santé publique.

Pour protester contre ces fermetures de centres et ces mesures d'austérité, les salariés de l'Établissement français du sang se préparaient à faire grève le jeudi 16 décembre.

Cédric DUVAL